



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XIX.

Québec, Province de Québec, Octobre 1875.

No. 10.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE : Poésie : Le maître d'école d'Alsace.—
 Matin d'octobre.—Prose : Monsieur Saint-Georges. PÉDAGOGIE :
 De l'importance des débuts dans l'enseignement d'enfance.—Le
 style et la grammaire enseignés simultanément aux petits enfants.
 —Sur les questions des enfants.—Exercices pour les élèves :
 Cours élémentaires : Les Pêches.—Analyse littéraire : Le Chat
 et le vieux Rat. VARIÉTÉS : Hygiène scolaire : La vue.—Les
 foins. AVIS OFFICIELS.—Avis au sujet de l'affranchissement de
 la correspondance.—Nominations : Professeurs aux écoles
 normales ; examinateurs ; commissaires et syndics d'écoles.—
 Municipalités scolaires ; érections et changement de limites.—
 Diplômes octroyés par les bureaux d'examineurs.—Instituteur
 disponible. COLONNES DE LA RÉDACTION : Cinquante-sixième et
 cinquante-septième conférence des instituteurs de la circonscription
 de l'école normale Jacques-Cartier.—Bulletin bibliographique.—
 Revue mensuelle.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

Le maître d'école alsacien.

C'est dans une école d'Alsace
 Où le soleil dans ses rayons,
 Illumine toute la classe
 Des fillettes et des garçons.
 C'est l'heure où l'on apprend à lire,
 Tous les enfants taisant leur voix,
 Car le vieux maître vient de dire,
 Parlant la langue d'autrefois :

“ La patrouille allemande passe,
 “ Baissez la voix, mes chers petits,
 “ Parle français n'est plus permis
 “ Aux petits enfants de l'Alsace.”

Le maître en parlant de la France,
 Avait des larmes dans les yeux.
 Sa voix enseignait l'espérance
 Aux orphelins silencieux.
 Il leur disait : “ Dans vos prières,
 Le soir quand vous joindrez les mains,
 Parlez la langue de vos pères
 Qui sont tombés sur nos chemins !”

“ La patrouille allemande passe,
 “ Baissez la voix, mes chers petits,
 “ Parler français n'est plus permis
 “ Aux petits enfants de l'Alsace.”

Enfants, vous qu'a frappés la guerre,
 Souvenez-vous de vos malheurs
 Et que la nouvelle frontière
 N'existe jamais dans vos cœurs.
 Les yeux tournés vers la patrie
 Grandissez ! l'heure sonnera
 Où son âme aujourd'hui meurtrie
 Vers elle vous rappellera.

“ La patrouille allemande passe,
 “ Baissez la voix mes chers petits ;
 “ Un jour la langue du pays
 “ Nous la parlerons dans l'Alsace.

Matin d'octobre.

C'est l'heure exquise et matinale
 Que rougit un soleil soudain,
 A travers la brume automnale
 Tombent les feuilles du jardin.

Leur chute est lente. On peut les suivre
 Du regard en reconnaissant
 Le chêne à la feuille de cuivre,
 L'érable à la feuille de sang.

Les dernières, les plus rouillées,
 Tombent des branches dépouillées ;
 Mais ce n'est pas l'hiver encor.

Une blonde lumière arrose
 La nature, et, dans l'air tout rose,
 On croirait qu'il neige de l'or.

FRANÇOIS COPPÉE.

Monsieur Saint-Georges.

Monsieur Saint-Georges avait sept ans. C'était déjà un personnage, orné de beaucoup de qualités, mais ne manquant pas de petits défauts.

On lui reprochait surtout de trop parler, et de se mêler d'une foule de choses qui ne le regardaient pas le moins du monde.

—Tu verras, lui disait sa maman,—car Saint-Georges était assez avancé pour saisir un raisonnement et com-

prendre une remontrance.—tu verras que cela te jouera quelque mauvais tour. Un enfant bien élevé ne doit jamais se mêler aux conversations des grandes personnes, et surtout ne jamais interrompre ceux qui parlent. A table il ne faut pas qu'il babille tout bas ou qu'il crie, il doit se contenter de répondre lorsqu'on l'interroge.

Le petit garçon se promettait bien de tenir compte de ces avertissements, et de ne plus rien dire du tout; mais, à la première occasion, le naturel, chassé pour un moment, revenait au galop.

Il avait surtout l'habitude de questionner, en tout temps, en tout lieu et sur toute espèce de choses. Lorsqu'une question lui venait sur les lèvres, rien ne pouvait plus la retenir.

Sans doute, il n'est pas défendu aux enfants de demander des renseignements ou des explications sur ce qu'ils voient; au contraire, c'est une excellente chose, et les parents doivent toujours avoir à cœur de satisfaire cette ambition bien naturelle d'apprendre et de s'instruire. Mais il y a loin d'un désir légitime à cette curiosité indiscrette qui veut tout savoir, qui fait des questions à tort et à travers et qui passe à une demande nouvelle sans même comprendre la réponse qu'on vient de donner.

Souvent, à l'école,—car notre héros allait à l'école,—il s'était fait réprimander sur cette mauvaise habitude, et ses camarades l'avaient vu plus d'une fois assis sur le banc des incorrigibles.

Or, un jour, des ouvriers étaient occupés à réparer l'extérieur de l'église, et Saint-Georges, pour se rendre à l'école, passait tout près des échafaudages que l'on avait dressés contre les murs.

Il vit un maçon arrivé presque tout au haut d'une longue échelle, et portant sur son épaule une espèce d'auger triangulaire soutenu en équilibre au moyen d'un gros manche. L'auger paraissait très-lourd, à en juger du moins par la lenteur avec laquelle l'homme montait chaque échelon.

Que pouvait vouloir dire cette auge, et de quoi était-elle chargée? Voilà ce qui intriguait fort notre héros, et il ne pouvait se résoudre à quitter la place sans avoir le mot de l'énigme.

Aussi, prenant sa voix la plus forte et la plus aiguë, se mit-il à crier:—Hé! le monsieur! l'homme! Qu'est-ce que tu portes donc dans ton auge?

Le maçon, surpris par cette voix perçante qui criait d'en bas, se retourna, craignant qu'il ne fût arrivé quelque accident.

Malheureusement, en faisant ce mouvement, il perdit l'équilibre et tomba lourdement par terre avec sa charge de mortier.

L'échafaud avait plus de trente pieds de hauteur.

On releva l'homme évanoui et on le transporta chez lui à l'aide d'un brancard garni d'un matelas.

Quant à Saint-Georges, en voyant tomber le maçon, il était devenu affreusement pâle, puis, à son tour, il avait perdu connaissance.

Lorsqu'il revint à lui, il était couché dans le grand lit de la chambre bleue, réservée aux étrangers; auprès de lui se tenaient son papa et sa maman, et un grand monsieur tout habillé de noir, qu'il reconnut pour le médecin de la famille.

Il avait donc été malade.

Il avait eu la fièvre et le délire durant trois jours et trois nuits. Tout ce temps-là son papa et sa maman avaient veillé à tour de rôle auprès de lui en guettant avec la plus grande anxiété le moment de la crise que le médecin avait annoncée pour ce jour-là.

Maintenant, il n'était pas encore guéri, mais il était sauvé; la crise avait été heureuse et le médecin répondait de son malade.

Enfin, au bout de huit longs jours, le pauvre petit put quitter le lit et se promener un peu dans le jardin.

Jusque là, personne ne lui avait encore parlé de la cause de cette maladie et lui-même n'avait pas eu le temps d'y penser; mais quand il fut à peu près rétabli, la mémoire lui revint et il revit en souvenir tout ce qui s'était passé et que nous avons raconté plus haut.

Puis, à mesure que les faits s'établissaient dans son esprit, il se prit à songer que c'était lui qui avait été cause de la chute du maçon. Et si, rien qu'à voir tomber quelqu'un, lui-même avait été si malade, qu'avait donc dû endurer le pauvre homme en tombant de si haut?

Qui sait? il était peut-être mort sur le coup!

A cette pensée, Saint-Georges, se sentit frémir de la tête aux pieds et il courut vite se jeter dans les bras de sa maman qui cousait à l'autre bout de la chambre.

—Maman, maman, est-ce qu'il est mort l'homme?

—Non, petit, répondit la maman qui comprit de suite ce qu'il voulait dire, il n'est pas mort, mais il a été bien près de sa fin. Il n'en a pas été quitte à aussi bon marché que toi; il est encore au lit et il ne pourra travailler de sitôt.

Si tu es assez bien demain, nous irons le voir; il a un petit garçon de ton âge à peu près, qui a eu bien du chagrin en voyant son père si malade.

—Oh! oui, maman, nous irons le voir, j'ai si grande hâte de savoir s'il n'est pas fâché contre moi; et pourtant je t'assure que ce n'était pas ma faute; si j'avais su que le maçon dût tomber, bien sûr, je n'aurais pas crié.

—Si tu avais écouté ton papa et ta maman qui t'ont répété tant de fois qu'un enfant doit se contenter de répondre poliment lorsqu'on lui parle et ne pas questionner les gens à tout propos, tu vois ce que tu aurais évité.

—Ah! c'est bien vrai; aussi je te promets que je ne le ferai plus, jamais, jamais!

Le lendemain, après le diner, Saint-Georges et sa maman allèrent voir le malade.

La famille, composée du père, de la mère et de trois enfants, occupait trois chambres d'un petit rez-de-chaussée situé au fond d'une cour.

Tout était pauvre et usé, mais bien en ordre et extrêmement propre.

Lorsque la maman de Saint-Georges entra, la manière dont on l'accueillit aurait fait voir de suite à un observateur que ce n'était pas la première fois qu'elle franchissait la porte de l'humble logis.

Le malade tourna vers elle des regards pleins de reconnaissance.

—C'est donc le petit qui a été si malade? dit-il en voyant Saint-Georges; Dieu a exaucé nos prières et le voilà guéri; ah! nous en sommes bien heureux!

Saint-Georges se sentait tout confus en songeant,—car, malgré sa jeunesse, il faisait cette réflexion,—que lui, la cause de l'accident, n'avait jamais pensé à prier Dieu pour le maçon, tandis que celui-ci, victime de l'inconséquence d'un enfant, avait poussé la générosité jusqu'à appeler sur cet enfant même la protection du ciel.

Il ne dit rien cependant, car il était trop ému pour parler, et d'ailleurs, il savait bien,—l'expérience enseigne beaucoup de choses,—qu'il n'eût pas été convenable pour lui de rompre le silence dans une pareille occasion.

La maman s'informa du malade avec beaucoup de sollicitude, et elle apprit avec plaisir que son état s'améliorait sensiblement.

Pendant que sa maman parlait, Saint-Georges vit les trois petits enfants du maçon qui se tenaient dans la chambre voisine, et avançaient timidement, quoiqu'avidement, leurs têtes curieuses de chaque côté de la porte.

Après avoir demandé tout bas une permission à sa

PÉDAGOGIE.

De l'importance des débuts dans l'enseignement de l'enfance.

PAR E. GROSSELIN.

L'œuvre de l'instruction forme un ensemble dont toutes les parties sont étroitement solidaires et il importe que toutes soient connues selon une même pensée. C'est aux fondations surtout qu'il faut apporter tous ses soins quand il s'agit d'une construction à élever. Or, l'éducation de l'homme est un édifice assez important pour qu'on ne néglige pas de prendre cette première et essentielle précaution, de lui donner des bases solides.

L'homme peut être considéré sous trois points de vue, physique, intellectuel, moral. C'est le devoir de l'éducateur de commencer chez l'enfant le développement de l'être, qu'il sera plus tard du devoir de l'homme envers lui-même de continuer.

Avant d'entreprendre une œuvre il faut se munir des instruments nécessaires. Dans l'enseignement, ces instruments sont les sens, les facultés, les sentiments.

C'est par les sens que les phénomènes extérieurs parviennent jusqu'à notre esprit ; les laisser s'émousser c'est vouloir que la lumière ne pénètre pas dans l'intelligence. Il faut donc de bonne heure perfectionner les sens et pour cela les faire entrer en action fréquemment et d'une manière rationnelle.

Mais les sens ne doivent donc pas être tous placés au même niveau, car les uns touchent de plus près l'intelligence que les autres. Ainsi le goût et l'odorat, bien qu'ils aient leur réelle utilité, comme tout ce qui constitue l'être humain, peuvent être considérés comme des sens inférieurs. Leur éducation se fait d'une manière permanente, plutôt par la famille que par l'instituteur. Il ne faut pas pour cela négliger d'en régler l'exercice et, sans qu'il s'agisse de douer tout le monde des talents d'un dégustateur juré, il est bon qu'on apprenne à reconnaître les qualités ou les défauts des boissons qu'on emploie, vins de divers crus, eaux de diverses provenances, aussi bien que les falsifications dont peuvent être l'objet les substances alimentaires. L'odorat peut rendre des services analogues en l'habituant à distinguer au premier abord les substances utiles ou nuisibles dont on peut avoir à se servir ou à s'abstenir.

D'autres sens peuvent s'appeler supérieurs parce qu'ils sont le siège de perceptions plus délicates et donnent naissance à des idées et même à des sentiments d'un ordre plus élevé. Dans l'éducation de ceux-là, l'école peut et doit intervenir.

Comment ne pas s'efforcer de perfectionner un sens aussi précieux que la vue, qui nous donne des jouissances si élevées en nous permettant de contempler les beautés de l'art et celles de la nature, en nous faisant plonger dans l'immensité des cieux pour en admirer les merveilles ? Cependant, loin de se préoccuper de cette nécessité d'activer le sens de la vue on l'expose trop souvent à s'altérer faute de bonnes dispositions dans l'éclairage des classes, faute d'une surveillance suffisante sur l'attitude des élèves.

Nous apercevons, grâce à nos yeux, les objets sous différents aspects : les formes, les couleurs, les rapports de grandeur, de position. Nous devons habituer l'œil de l'enfant, au lieu de se poser vaguement sur toute chose, comme sa légèreté naturelle pourrait l'y induire, à savoir s'y arrêter d'une façon assez observatrice pour garder le souvenir des différentes qualités qu'ils peuvent posséder.

Frœbel appliquant les principes de son illustre maître

maman, il alla les trouver pas trop rassuré non plus. Cependant, il entra de suite en matière.

—C'est moi dit-il qui ait été si malade : Les trois enfants ouvrirent de grands yeux et semblèrent le regarder avec admiration.

Car, pour les enfants, ce qui sort des lignes ordinaires, dans un sens ou dans l'autre, mérite toujours la considération ; et j'ai vu, à l'école, un enfant obtenir un ascendant extraordinaire sur ces camarades uniquement à cause d'une certaine grimace horrible qu'il réussissait mieux que tous les autres.

Donc, pour les enfants du maçon, le fait d'avoir été très-malade rangeait Saint-Georges dans une catégorie supérieure.

—J'ai été, poursuivit ce dernier, trois jours sans connaissance, et, en tout, dix jours au lit ; mais je suis bien mieux et, dans quelques jours, il n'y paraîtra plus. Mais votre papa, à vous, il a été bien malade aussi ?

—Ah ! oui, dit l'aîné des petits garçons, bien, bien malade, plus malade que toi encore, et nous avons bien pleuré, avec maman !

—Avez-vous des joujoux, vous autres, dit Saint-Georges ?

Il faut rendre justice à notre petit ami ; il ne faisait pas cette question par pure curiosité. Le fait est que, dès la veille, il avait décidé de faire un cadeau aux enfants du maçon et, à cet effet, il avait apporté avec lui sa bourse contenant toute sa fortune, — deux piastres en pièces de cinq et de dix centins toutes neuves et brillantes ; il cherchait donc une occasion de présenter cette offrande pour laquelle il avait complètement dévalué sa petite banque.

Au mot de joujou, les trois enfants, même le plus petit qui parlait à peine, dressèrent l'oreille.

—Nous avions, l'an dernier, dit l'aîné, un petit mouton blanc que nous aimions beaucoup ; mais il a d'abord perdu ses pattes et maintenant, il n'a plus de tête.

—Tiens, dit Saint-Georges, en s'approchant et en présentant la bourse, prends cela et tu achèteras des joujoux pour vous trois.

Le petit garçon avait d'abord étendu la main pour recevoir la bourse, mais il la retira aussitôt :

—Je ne puis pas prendre cet argent, dit-il ; il faut que je demande à maman.

—Tu as raison, dit Saint-Georges ; et moi aussi, je vais demander à maman, quoique l'argent m'appartienne et que je puisse en faire ce que je voudrai.

La permission demandée fut bien vite accordée par la maman de Saint-Georges, et la femme du maçon dut bientôt se rendre également. La bourse changea donc de mains, au grand plaisir de Saint-Georges qui disait :

—N'oublie pas, surtout, d'acheter des pattes et une tête neuve à ton mouton.

Lorsqu'il quitta la maison, avec sa maman, toute la famille du maçon les remercia avec effusion, et Saint-Georges commença à comprendre alors, par la joie qu'il ressentait, tout le bonheur qu'on peut goûter à faire le bien.

Depuis ce temps, il a promis de se corriger de tous ses petits défauts, et je vous assure qu'aujourd'hui, il fait la joie de ses parents et de ses maîtres.

Il est le premier à l'école, mais il n'en est pas plus fier pour cela.

Enfin, il n'est pas parfait, — on n'est jamais parfait sur cette terre, — mais je suis sûr qu'il est dans la bonne voie, et qu'il deviendra un homme utile à la religion et à son pays.

NAPOLÉON LEGENDRE.

Pestalozzi, voulut donner le moyen d'utiliser la première période de la vie, pendant laquelle, les facultés intellectuelles n'étant pas encore suffisamment éveillées, on ne peut guère s'occuper que de développer le côté physique de l'homme, non pas seulement par cette gymnastique générale qui établit entre ses muscles un juste équilibre et lui donne la force en même temps que l'agilité, mais par une culture de ses organes et comme conséquence, par une préparation du développement de son intelligence dont les instruments d'action auront été ainsi soigneusement préparés.

Ce qui constitue plus particulièrement l'œuvre de Frœbel, c'est l'organisation de nombreuses séries d'exercices destinés tout à la fois à faire juger au regard l'harmonie des lignes et des couleurs, à donner aux mains l'adresse pour manier des menus objets en les disposant symétriquement, et à donner lieu à des explications sur une foule de choses qui, enseignées d'une manière trop théorique, fatigueraient l'esprit des enfants et y laisseraient peu de traces.

Un ouvrage, dû à la plume d'une femme dont la mort prématurée a été une grande perte pour le monde enseignant, a francisé, pour ainsi dire, les procédés de Frœbel en les dégageant de ce qu'ils pouvaient présenter de philosophie nuageuse dans certaines interprétations, s'appliquant même à des jeux enfantins, et en mettant davantage, dans les combinaisons de lignes, de ce goût qui caractérise nos artistes ; si bien que certains travaux de ceux de nos asiles où la méthode Frœbel était pratiquée en France, ayant été envoyés à l'exposition internationale de Vienne, ils ont fixé l'attention du jury quoique mis en parallèle avec ceux faits sous les yeux d'instituteurs allemands, habitués depuis longues années à ce genre d'exercices, nouveaux chez nous.

A l'aide de balles de laine de diverses nuances ou de solides géométriques en bois, on fait remarquer aux enfants la variété de couleurs, des formes, des positions relatives que les objets peuvent affecter l'un par rapport à l'autre. On exerce leur adresse en leur faisant exécuter des combinaisons symétriques, ou des constructions très-multipliées avec ces éléments. Pour apporter dans les exercices la variété qui est éminemment dans le goût de l'enfance, on fait intervenir des lattes, des bâtonnets avec lesquels peuvent être imitées les grandes lignes des objets usuels ou qui peuvent être enchevêtrés en dessins plus ou moins compliqués.

L'heureuse innovation introduite par Mme. Delon a été l'emploi d'anneaux de métal, laissés dans leur entier ou coupés en demi et quart de cercle, pour ajouter aux combinaisons réalisables par la ligne droite celles que permettait la ligne courbe.

Les autres occupations qu'on peut donner aux enfants dans ce même ordre d'idées : pliage, tressage, découpage de papiers, dessins de toutes sortes sur des ardoises ou des papiers quadrillés, ont pour but constant de donner à la vue cette finesse et ce goût qui lui font trouver une jouissance dans l'heureuse combinaison des lignes. Quand l'école professionnelle recevra plus tard les enfants ainsi préparés, les progrès y seront bien plus rapides.

L'ouïe aussi a une importance considérable puisque c'est le sens qui nous permet d'échanger avec nos semblables, grâce au langage, toutes nos pensées dans leurs plus délicates nuances. Aussi sa privation est-elle bien cruelle pour celui qui en est atteint. On peut aussi cultiver ce sens par l'exercice. Si c'est surtout à la mère à faire distinguer à son enfant les différents chants des oiseaux, le bruit variable du vent selon les espèces d'arbres dont il fait frémir le feuillage, l'école peut aussi intervenir. C'est dans le but d'aider la maîtresse dans cette partie de l'éducation qu'une éminente éducatrice, Mme. Pape-Carpentier, a imaginé un appareil

qu'elle a nommé d'un vieux mot français l'*Escoute*, pour éviter une dénomination trop savante. C'est une boîte renfermant divers objets qui, placés sur une lanterne, hors de la vue des enfants, sont frappés d'un marteau ; il faut reconnaître si le bruit est produit par le charbon, la pierre, le bois, ou s'il résulte des vibrations de cordes formées de tel ou tel métal.

Le sens de l'ouïe nous conduit naturellement à parler de l'étude du langage dont il donne la perception et par là nous entrons dans une nouvelle phase de l'éducation. Après la période de préparation dans laquelle on a habitué les enfants à observer et où on leur a fait observer une foule de faits destinés plus tard à asseoir des règles et des théories, qui, à ce moment, auraient été prématurées, il s'agit du développement de l'intelligence. C'est alors que trois facultés principales doivent être cultivées : le jugement qui contrôle les impressions parfois erronées qu'on a pu recevoir ; la mémoire qui conserve le souvenir fidèle des choses apprises ; l'imagination qui fait qu'on utilise ce qu'on sait en se rendant créateur à son tour.

Ce n'est pas en donnant à l'enfant des idées toutes faites qu'on formera son jugement ; c'est en l'amenant à trouver lui-même, par une suite d'interrogations bien conduites, selon la méthode qu'on a appelé socratique, les rapports entre les objets ou les idées qu'on lui présente. Il s'habitue ainsi à tirer, même livré à lui seul, d'un fait nouveau, les conséquences qu'il en faut déduire.

Quant à la mémoire, ce n'est point à un travail de récitation machinale qu'on l'appliquera ; il faudra qu'elle ne soit appelée à retenir que des idées bien comprises, de façon que ce soit le fond plutôt que la forme qui demeure dans l'esprit.

Une fois les aliments ainsi mis à sa disposition, l'imagination saura les transformer et l'enfant se rendra créateur à son tour.

Mais au début des études intellectuelles se place un travail qui ne conduit encore qu'à acquérir un instrument, instrument puissant toutefois puisqu'il permet à la pensée humaine de se transmettre intacte à travers les siècles et l'espace : l'écriture et son corollaire nécessaire la lecture.

La lecture étant la première étude qu'on impose à l'enfant, il faut, pour ne pas lui inspirer le dégoût du travail, qu'elle soit souriante et facile ; et pour cela il faut consulter sa nature et ses besoins.

Le mouvement est nécessaire au développement physique de l'enfant ; aussi ne peut-on pas le contraindre, sans inconvénients, à une immobilité prolongée. Utiliser ce besoin de mouvement pour soutenir son attention et faciliter son étude, c'est opposer la soupape de sûreté à l'explosion possible du désordre.

C'est ce qu'a fait Augustin Grosselin par la méthode phonomimique, où chaque façon de représenter un élément de la langue donne texte à un récit, qui conduit naturellement à l'émission du son équivalent à la lettre, et à la formation d'un geste qui traduit la même idée sous une autre forme. Satisfaction est donnée ainsi à la fois à la mobilité naturelle de l'enfant et à son imagination que le récit amuse. Plusieurs sens sont mis en jeu, multipliant les raisons pour que la mémoire retienne plus vite et mieux la leçon ; et pour que la vue soit encore plus vivement excitée, à côté de la lettre, qui n'a rien d'attrayant, vient se placer une image sur laquelle un enfant fait le geste qui doit être répété par les élèves.

Si le chemin suivi paraît ainsi plus long, il est cependant plus vite parcouru, car l'on marche mieux par un sentier ombragé et fleuri que par une route poussiéreuse et brûlée du soleil.

En même temps que la lecture, et mêlée à elle, arrive la leçon de choses, c'est-à-dire l'enseignement oral se

donnant sous la forme d'entretiens familiers dans lesquels le maître sait maintenir l'attention de ses élèves en éveil, en les faisant prendre part eux-mêmes à la leçon et en y introduisant les objets ou l'image des objets qui servent de texte à ses explications.

Bien qu'elle ne doive jamais être compassée, la leçon de choses à ses règles indiquées par l'ordre même dans lequel s'opère le développement des facultés.

L'enfant est d'abord frappé des couleurs, de la forme des objets ; il s'enquiert ensuite de leur usage ; ce n'est que plus tard qu'il cherche à connaître leur provenance, leur mode de production. C'est ce dont le maître doit se pénétrer pour rendre son enseignement fructueux.

La leçon de chose ne s'applique pas seulement aux objets usuels : elle peut s'étendre aux éléments de toutes les sciences pour ainsi dire, et poser ainsi les premières assises de l'édifice qui sera complété plus tard.

Des causeries sur des animaux qu'on montre vivants, empaillés ou figurés, et dont on fait remarquer les principaux caractères, sont une introduction à l'histoire naturelle.

En physique une expérience facile, celle par exemple d'une assiette froide mise sur un vase d'eau bouillante, permettra de parler des nuages et de la pluie.

La chimie paraît moins susceptible d'être mise à la portée des enfants : elle peut cependant expliquer quelques faits vulgaires comme la rouille de clous exposés à la pluie, la formation du dangereux poison que produit l'oxydation du cuivre.

Quelques reliefs ou même un peu de cire se modelant sous les doigts de la maîtresse, permettront d'enseigner les premières notions de géographie physique et se substitueront avec avantage aux sèches définitions qu'on faisait jadis apprendre par cœur.

Des images représentant d'anciens monuments, des costumes d'un autre âge, peuvent aussi servir à donner quelques aperçus sur l'histoire, sans sortir du domaine de la leçon de choses.

Le calcul lui-même se prête à des leçons de ce genre. On le fera sortir d'une abstraction qui le rendrait difficile en faisant composer aux enfants des nombres où les unités seront représentées par des objets matériels. Ces objets se réuniront sous leurs doigts en groupes de dix, de cent, et les amèneront ainsi à saisir d'une façon bien nette le système de numération décimale.

Il ne suffit pas de donner à l'enfant des idées, de les lui faire combiner et l'habituer à en tirer des conséquences ; il faut aussi lui apprendre à se rendre compte des procédés par lesquels notre langage arrive à les traduire. La grammaire théorique arrivera plus tard, mais il faut au début accumuler des observations de faits qui se synthétiseront ensuite dans une règle facilement comprise. On fera remarquer pratiquement aux enfants le rôle des différentes espèces de mots, leur arrangement dans la phrase, leurs rapports entre eux et les conséquences orthographiques que ces rapports entraînent.

Indépendamment des modifications que peuvent subir les mots suivants le rôle qu'ils jouent dans le discours, ils présentent, pris isolément, des difficultés orthographiques venant de la différence qui sépare l'écriture de la prononciation. Outre les exercices de dérivation toujours bons à employer, il est un moyen d'attirer plus vivement l'attention des enfants sur la forme des mots. Ce qui fait la difficulté de l'orthographe d'usage, c'est qu'il s'agit de comparer un ensemble de sons qui arrive à l'oreille avec un ensemble de lettres qui arrive à l'œil. Si on arrive à peindre les sons à la vue, l'esprit pourra mieux juger de la différence qui existe entre la forme vocale et la forme écrite d'un même mot,

partant la retiendra mieux. C'est ce que permet la sténographie, écriture phonétique qui transporte exactement la parole sur le tableau à côté de sa traduction en écriture usuelle.

L'éducation doit être encore considérée sous un aspect qui n'est pas le moins important, l'aspect moral. Ce n'est pas dans l'enfance qu'on peut enseigner les principes supérieurs desquels nos devoirs et nos droits découlent, mais il faut leur montrer par des exemples, la nécessité de s'astreindre à certaines règles de conduite.

Le système de récompenses usité dans les écoles développe le sentiment personnel, l'émulation, qui ne vient que de l'espoir d'obtenir un prix, habitue les enfants à n'apprécier les efforts que par les avantages qu'ils procurent et les détourne d'aimer le bien pour le bien. Il est un levier moral qui peut produire de bien meilleurs effets : c'est le groupement des élèves en petites familles dont tous les membres sont solidaires, en ce sens que c'est l'être collectif qui profite des bonnes notes ou souffre des mauvaises incombant à chacun de ceux qui le composent. De là l'intérêt des meilleurs à user de leur influence pour ramener dans le devoir les faibles ou les paresseux qui s'en écarteraient. A la fin de l'année, la famille la plus méritante désigne dans son sein celui qui a le plus contribué à son succès par sa conduite irréprochable, et qui obtient ainsi sa meilleure récompense dans le suffrage spontané de ses compagnons. Augustin Grosselin, préoccupé de tout ce qui pouvait contribuer à élever l'éducation, a fondé une médaille destinée à être décernée à l'élève ainsi désigné dans chaque classe. Elle porte en exergue ces trois mots, qui résument les deux grandes voies que nous devons suivre et l'intérêt qui s'attache pour tout homme à ce que ceux qui l'entourent ne s'en écartent pas plus que lui : *moralité, travail, solidarité.*—(*Journal d'Education populaire.*)

E. GROSSELIN.

Le style et la grammaire enseignés simultanément aux tout petits enfants.

Jamais, jusqu'à ce jour, on ne s'est appliqué avec autant de zèle, de suite et de dévouement à frayer aux enfants le chemin de la science. Jamais les méthodes n'ont été aussi faciles, aussi lucides, aussi simplifiées, surtout en ce qui concerne l'enseignement primaire, le plus important et, naguère encore, le plus négligé de tous. Et cependant n'est-ce pas là que se rencontrent les difficultés les plus grandes et dont il est le plus difficile de triompher ?

On a cherché à les surmonter par la composition d'excellents livres élémentaires, dont on s'est efforcé d'élaguer tout ce qui se rattache à des études plus avancées. Les enfants les reçoivent avec bonheur ; vous croyez qu'ils vont les dévorer ; ils l'essayeront, mais ne pouvant comprendre ces ouvrages, quelque dégagés qu'ils soient de pédantisme, ils se rebutent aussitôt et les repoussent avec ennui, dégoût et impatience. On est alors forcé de faire étudier par cœur, à coup de penum et l'école devient un enfer.

Quittons cette méthode. Que nos manuels ne contiennent plus que des sujets d'exercices pour prévenir les pertes de temps de la dictée, et laissons l'élève commenter lui-même les leçons du maître dont l'intelligence saura éveiller chez ses disciples l'émulation et l'ardent désir de s'instruire. S'il n'y parvient pas ; s'il est obligé de punir pour faire travailler les enfants, il est jugé ; c'est un mauvais maître.

Toutes les sciences se tiennent ; elles s'empruntent mutuellement les unes aux autres toutes leurs richesses, pour se rendre plus intelligibles et plus utiles. Mais par cela même, l'enfant qui ne sait pas encore, est arrêté à chacun des mots qu'il rencontre. Il brûle d'interroger, de savoir. Ce désir seul est déjà un progrès. Que fera le maître intelligent qui connaît ses devoirs ? Il saura gré à l'élève de toute interruption faite avec convenance dans une lecture ou une dictée. Pendant que l'ignorant imposera silence, lui favorisera, encouragera l'interrogation, répondant avec douceur et ne cessant de provoquer la curiosité. Il excitera l'élève à prendre des notes, à formuler lui-même ses observations et ses petites règles. Et l'ouvrage ainsi fait, l'enfant l'aimera parce qu'il sera son œuvre à lui et qu'il le comprendra.

Mais pour cela l'œuvre journalière devra nécessairement procéder en allant sans cesse du connu à l'inconnu, sans quoi l'intelligence de l'enfant ne verra dans les procédés du maître que désordre et confusion. Celui-ci se gardera donc de commencer son enseignement par des définitions, c'est-à-dire par ce qu'il y a de plus difficile, et de plus abstrait dans la pensée humaine. La méthode sera, au contraire, la plus pratique possible et la moins chargée de théorie.

C'est ainsi que l'étude de la langue, par exemple, commencera par celle des verbes auxiliaires et les autres conjugaisons s'étudieront, non à l'aide de types nouveaux, mais au moyen des deux premiers verbes, au moins dans ce qu'elles ont toutes de commun : je serai, j'aurai, j'aimerai, je finirai, je recevrai, j'entendrai, sont des formes identiques.

Grammaire, élocution, composition marcheront donc perpétuellement de front.

Pour éviter de multiplier les difficultés, on appellera *propositions simples* toutes celles qui ne renfermeront qu'un seul verbe à un mode personnel, alors même qu'elles auraient plusieurs sujets et plusieurs attributs ou compléments. Inutile d'employer les grands mots de composées, complexes, incomplexes pour ces sortes de propositions, ces expressions ne pouvant servir qu'à épouvanter les enfants sans nul profit pour leur développement intellectuel. Les *propositions composées* seront celles qui ne renfermeront qu'une seule principale avec une ou plusieurs *subordonnées*. On n'a pas à s'en occuper tout d'abord, car elles viendront en leur lieu et temps.

Voici donc l'ordre des exercices d'élocution et de composition que l'on fera successivement faire aux enfants qui commencent à conjuguer. Les règles de grammaire qui s'y rapporteront seront graduées dans le même ordre.

1^o *Proposition simple n'ayant qu'un seul sujet et un seul attribut.*

Paul est obéissant.

Le livre est cher.

Les cerises sont bonnes.

Une série de devoirs, dans lesquels l'élève s'efforcera de créer des phrases semblables à celles-ci, serviront en même temps au maître à faire connaître ce qu'on entend par nom propre, nom commun, article, genre, nombre, singulier, pluriel, sujet, verbe, attribut, ainsi que les règles générales (sans aucune exception) de la formation du pluriel, de l'accord de l'adjectif avec le mot qu'il qualifie, de l'accord du verbe avec le sujet. Désormais je ne mentionnerai plus les règles de grammaire qui se déduisent des exemples cités. L'instituteur les fera sans peine découler des modèles suivants :

2^o *Proposition simple ayant un seul sujet et plusieurs attributs ; un seul attribut et plusieurs sujets ; plusieurs sujets et plusieurs attributs.*

Ces campagnes sont riches, fertiles, cultivées.

La cire, la pâte, les graisses sont molles.

La violette, la pâquerette, la pensée sont humbles, parfumées, charmantes et gracieuses.

3^o *Proposition simple dont le sujet est un infinitif ou l'attribut un nom commun.*

Travailler est profitable.

Le peuplier est un arbre.

4^o *Proposition simple dont les noms sont modifiés par des compléments déterminatifs, des qualificatifs ou des noms mis en opposition.*

Le tigre, fort et cruel, est redoutable.

La bonté d'une mère est inaltérable.

La sagesse, don divin, est un trésor précieux.

La justice humaine n'est pas infailible.

La beauté, sans la vertu, est une chose vaine.

5^o *Proposition simple dont le sujet est adverbial.*

Bien des fleurs, bien des étoffes ont des couleurs variées.

Beaucoup de plantes, beaucoup de liqueurs, beaucoup de fruits sont amers.

6^o *Proposition simple dont les adjectifs sont modifiés par des compléments.*

L'homme est grand dans ses œuvres.

Votre père, et votre mère sont bons et honnêtes par caractère.

Cet homme, d'une bonté si affectueuse, n'est pas moins estimé pour sa science que pour son dévouement à ses semblables.

Un homme sans éducation, est dédaigné des gens bien élevés.

Parti, hier soir seulement, il est déjà de retour dans sa demeure.

La chaux éteinte, le sel gemme, le cristal de roche, la terre à pipe, le papier vélin, l'ivoire, les dents saines de l'homme et des animaux, la laine d'un grand nombre de brebis, le poil de plusieurs lapins, de diverses espèces de chèvres, d'une foule de chats, sont blancs.

L'instituteur peut multiplier ces sortes d'exemples à l'infini, de manière à déduire de la composition même des enfants les règles les plus générales, les plus essentielles de la grammaire, tout en habituant ses élèves à observer, à réfléchir et à rendre leurs pensées sous une foule de formes variées. L'essentiel est de les forcer à ne jamais parler que de ce qu'ils ont vu de leurs propres yeux, que des choses qu'ils peuvent examiner tous les jours. On éveille ainsi dans les jeunes têtes un puissant esprit d'observation. Nul moyen d'exercer leur raisonnement ne saurait être efficace. Vous les verrez heureux d'avoir résolu le plus facile des problèmes ; heureux, car ils auront été auteurs ; heureux car ils luttent sans cesse avec des difficultés nouvelles dont ils triomphent sans trop de peine et parfois d'une manière ingénieuse et même brillante ; heureux, car ils auront fait de la grammaire et même de la logique, sans avoir été astreints à étudier par cœur des règles abstraites et rebutantes. Ils croiront avoir découvert d'eux-mêmes toutes les règles inscrites dans leur carnet. Voilà en quoi consiste l'enseignement de l'analyse logique, cet épouvantail des élèves et des maîtres ignorants ; c'est ainsi que doivent la concevoir tous les hommes raisonnables. C'est ainsi que l'on doit apprendre à penser, à parler, à écrire même aux plus petits enfants.

Les plus grands penseurs de l'Allemagne considèrent, à l'heure présente, cette méthode comme étant la seule qui soit vraiment scientifique et rationnelle. Les Russes l'ont introduite dans tous leurs établissements pour l'étude du russe et du français. Leurs ouvrages sont les meilleurs de l'Europe et nous comptons les suivre dans la suite de ces études. Enfin, le gouvernement belge l'a rendue obligatoire dans les sections inférieures des humanités et des écoles moyennes. Espérons qu'elle

sera de même bientôt prescrite dans l'enseignement primaire.

Pendant le temps que dureront les exercices dont nous avons parlé plus haut, la conjugaison des verbes réguliers sera connue et dès lors le maître pourra continuer à marcher en avant, sans plus rencontrer d'obstacles.

Ces exercices et d'autres analogues prendront facilement une année.

Ils s'adressent donc aux enfants de huit à neuf ans qui ont mis deux ans à s'initier à la lecture courante et aux premières opérations du calcul.

Ainsi préparés, ces élèves pourront entrer dans une classe supérieure, déjà munis des règles de grammaire les plus générales, par conséquent les plus rationnelles, connaissant à peu près leurs conjugaisons, et l'on pourra commencer l'étude des propositions simples construites avec des verbes attributifs, tout en continuant à revoir la conjugaison de ces verbes de manière à la savoir à la fin de l'année imperturbablement.

C'est alors que l'intelligence des jeunes gens s'éveillera d'une façon suprenante et qu'ils seront heureux de composer de charmantes phrases qui deviendront de plus en plus compliquées.

THIL-LORRAIN.

Sur les questions des enfants.

J'étais assis hier au coin du feu, mon fils jouait à côté de moi, je lisais attentivement la curieuse relation d'une excursion en Chine, quand l'enfant me tira le bras et me dit : — Père, pourquoi... — Laisse-moi. — Pourquoi, en soufflant le... — Laisse-moi donc ! lui dis-je. Mais, lui, avec cette providentielle obstination des enfants : — Pourquoi, en soufflant le feu avec un soufflet, l'allume-t-on ? Réponds moi, père dis-le-moi... — Je n'en sais rien, repris-je avec une sorte d'impatience, en le repoussant. Il s'éloigna, chagrin, et je me remis à ma lecture. Mais j'étais distrait ; mon attention, détournée un moment, ne pouvait se reprendre au fil du récit ; et, malgré moi, sur ces pages, au milieu des noms étranges de ces contrées lointaines, je voyais toujours les yeux interrogateurs de l'enfant et sa mine avidement curieuse. Bientôt donc, les rivages de la Chine s'éloignèrent de moi sans que je m'en aperçusse ; et, ma pensée dérivant, je me mis à réfléchir à cet admirable *pourquoi* qui fait le fond du langage de l'enfance. — Quel esprit d'investigation ! me disais-je ; comme tout les frappe dans ce monde nouveau pour eux ! Il y avait une peine réelle sur sa petite figure, quand je l'ai repoussé. Et, en effet, comment ai-je pu le repousser ? N'est-ce pas une faute, plus qu'une faute, d'amortir ainsi cette ardeur, qui est comme la faim et la soif de l'intelligence ? N'est-ce pas, en quelque sorte, leur fermer les yeux ? Toujours écartés, ils perdent l'habitude de voir ; les objets eux-mêmes n'ont plus pour eux leur signification, et nous plongeons dans la nuit ceux que nous sommes chargés d'éclairer. Mes réflexions devenaient des remords. — Ainsi, tout à l'heure, pourquoi avoir refusé de lui répondre ? pourquoi, lorsqu'il me demandait cette explication, lui avoir dit... " Je ne sais pas ? " A peine avais-je achevé ce mot, que je m'arrêtai, frappé d'un coup subit : — " Pourquoi je lui ai dit *je ne sais pas* ? repris-je avec lenteur, — par une raison bien impérieuse, bien puissante, bien honteuse... c'est que... je ne le sais pas ! "

Le livre me tomba des mains, mon ignorance m'apparut pour la première fois dans toute son étendue ; et, comme en tombant, mon livre s'était ouvert à la première page, je lus sur le titre : *Voyage dans l'Inde et dans la*

Chine. Voilà qui est bien étrange ! pensai-je : je me fatigue à apprendre ce qui se passe en Chine, et je ne sais pas pourquoi ce soufflet, dont je me sers à chaque moment, allume le feu qui me chauffe tous les jours ! Que dis-je, ce soufflet ? Mais ce clou qui le supporte, mais ce mur, où est attaché ce clou ; mais ces papiers peints qui recouvrent ce mur, d'où viennent-ils ? Et ce livre où je lis, et ce papier où j'écris, qui les fabrique ? Comment ? Où ? Depuis quand ? Les questions abondaient, les pourquoi se multipliaient ; je voyais pour ainsi dire chaque objet s'animer sous mes regards et m'interroger ! Tous ces mystères au milieu desquels j'avais vécu sans les comprendre ni les sonder, et qui se révélaient à moi, m'accablaient sous cet éternel *je ne sais pas* mon unique et humiliante réponse.

La voix de cet enfant m'a réveillé de mon sommeil d'ignorance. J'en veux sortir pour l... Je veux étudier ce petit monde qu'on appelle une chambre, pour l'y guider et lui en montrer les principales merveilles. M. Xavier de Maistre, ce délicat esprit, qui appartient au dix-huitième siècle par le badinage et au nôtre par la rêverie, a écrit son charmant petit livre avec un mélange piquant de scepticisme et de sensibilité ; l'on y sent l'homme qui a vu Voltaire et qui a entrevu Chateaubriand : mais en réalité son *voyage autour de sa chambre* n'est qu'un aimable prétexte pour en sortir. Moi, c'est dans mon réduit même que je veux concentrer mes pérégrinations ; je pars en pèlerinage *pour chez moi* ! Et toi, cher interrogateur, toi dont l'obstiné *pourquoi* m'a jeté dans ce nouveau mouvement d'idées, viens avec moi, écoute, regarde, instruis-toi, instruis-moi. — Enfants enfants ! nous vous aimons d'une affection bien profonde ; et cependant nous ne savons pas tout ce que vous êtes pour nous. Non-seulement Dieu nous a donné en vous des sources inépuisables de joie, mais vous nous servez d'instituteurs ; vos questions ingénues ouvrent nos yeux ; le besoin de vous instruire nous force à apprendre ou à réapprendre, et nous vous devons tout, même ce que nous vous donnons ! — (1)

ERNEST LEGOUVÉ.

Exercices pour les élèves.

COURS ÉLÉMENTAIRE.

(Lire le récit qui suit.)

Les Pêches.

Un laboureur, revenant un jour de la ville, rapporte à ses enfants cinq pêches magnifiques. N'en ayant jamais vu d'aussi belles, ils furent fort étonnés et eurent un grand plaisir à regarder ces beaux fruits de couleur rouge et couverts d'un tendre duvet. Le père les distribua à ses quatre enfants, et il y en eut une pour la mère.

Le soir, quand les enfants allèrent se coucher, le père leur demanda comment ils avaient trouvé les pêches.

— Délicieuses, cher papa, dit l'aîné ; elles ont un goût à la fois doux et acide. J'ai gardé soigneusement le noyau, et je veux le mettre en terre pour en avoir un arbre.

— Bien ! dit le père ; c'est penser à l'avenir en sage économe, comme doit faire le laboureur.

— J'ai mangé la mienne toute de suite, cria le plus jeune, et j'ai jeté le noyau ; et maman m'a encore donné la moitié de la sienne. Ah ! C'était si sucré ! ça fondait dans la bouche.

— Ce n'est pas là de la prudence, dit le père ; mais tu as agi comme un enfant, et cela est de ton âge. Tu auras dans la vie assez d'occasions de mettre de la prudence dans ta conduite.

Le second fils dit alors :

— J'ai ramassé le noyau que mon petit frère avait jeté : je l'ai cassé et j'ai mangé l'amande ; mais j'ai vendu ma pêche, et j'en ai retiré assez d'argent pour en acheter une douzaine la première fois que j'irai à la ville.

(1) Extrait du livre intitulé : *Les Pères et les Enfants au XIX^e siècle* par ERNEST LEGOUVÉ, Membre de l'Académie française.

—Voilà qui est prudent, dit le père en secouant la tête, même trop prudent pour un enfant. Et toi, Edmond ?

Edmond répondit avec franchise :

“ J’ai porté ma pêche à Georges, le fils de notre voisin, qui a la fièvre ; il ne voulait pas la prendre ; alors je l’ai posée sur son lit ; et je m’en suis allé.

—Eh bien ! dit le père, lequel de vous a fait le meilleur usage de sa pêche ? ”

Et les enfants s’écrièrent tous ensemble :

“ C’est Edmond ! ”

Edmond garda le silence, et sa mère l’embrassa les larmes aux yeux.

KRUMMACHER.

Questions.

Quel est le titre de cette petite histoire ? D’où venait le laboureur ? Que rapportait-il ? Combien de pêches ? Combien d’enfants ? Pour qui la cinquième ? Que demande le soir le laboureur ? Que dit l’aîné ? Qu’avait-il fait du noyau ? Et le plus jeune, que dit-il ? Et le second ? Et Edmond ? Et Georges ? Lequel a fait le meilleur usage de sa pêche ? Que fit la mère ?

Faut-il penser à l’avenir comme le premier frère ? Est-il prudent de n’y pas songer comme le second ? Est bien d’être avare comme le troisième ? Etre bon comme le quatrième n’est-ce pas *beau* par-dessus toutes choses ?—Qui veut maintenant redire l’histoire des *pêches* ? Vous, Paul ? Et bien, commencez.

Analyse littéraire.

Le Chat et le vieux Rat (La Fontaine.)

I. Ne nous fions pas aux apparences trompeuses ; écoutons, au contraire, les leçons de l’expérience, qui nous apprend à agir avec prudence et circonspection.

Cette vérité, si simple et cependant si peu suivie, le poète a voulu la rendre plus saisissante en nous la présentant sous la forme d’une charmante allégorie. Ici encore, La Fontaine, pour emprunter ses propres expressions.

“ se sert d’animaux pour instruire les hommes.”

Tant il est vrai que dans la fable,

“ le plus simple animal nous y tient lieu de maître.”

II. Or, voici les idées principales du sujet emprunté et développé par l’auteur :

Un chat a fait une guerre si meurtrière aux souris que celles-ci n’osent plus quitter leurs retraites. Mais le chat ne prétend pas renoncer de si bonne grâce à sa pitance. Aussi, pour faire sortir les souris de leurs trous, il use de stratagèmes : une première fois notre héros “ fait le mort.” Le moyen réussit à souhait ; car après quelque hésitation, les souris s’aventurent joyeuses hors de leur asile, mais les plus paresseuses sont bientôt croquées. Une autre fois, le chat s’enfarine et va se blottir dans une huche... Cette nouvelle ruse est encore couronnée de succès. Toute fois, un vieux rat expérimenté se tient prudemment à l’écart, et échappe ainsi seul à la griffe de son ennemi.

III. Dans cette fable, les onze premiers vers forment l’exposition du sujet ; puis, selon les principes littéraires, le nœud de la pièce se complique dans les vers suivants, qui préparent avec habileté et amènent soudain un double dénouement, dont le second est tout différent du premier. Ce résultat était naturellement attendu, pour répondre à la double moralité de la fable :

1. “ La gent trotte-menu s’en vient chercher sa perte.”

Sort réservé aux imprudents qui, sans aller au fond des choses, *se fient aux apparences trompeuses.*

2. Vient ensuite comme une seconde fable, dont le dénouement est exprimé par ce vers :

Car, quand tu serais sac, je n’approcherais pas.

C’est de cette seconde scène que le poète tire une nouvelle moralité, à savoir que *l’expérience nous apprend à agir avec prudence et circonspection :*

“ Il était expérimenté,
Et savait que la méfiance
Est mère de la sûreté.”

IV. Que dire maintenant du style de cette fable, sinon qu’il revêt le cachet de tout ce qui a jailli de la plume inimitable du grand fabuliste ? Finesse et naïveté des pensées, vraisemblance et naturel des sentiments, justesse et variété des images, diction simple, aisée et variée, arrangement souvent harmonieux des mots, disposition irrégulière du vers selon les tableaux à peindre, les pensées et les sentiments à exprimer, ou les caractères à reproduire, tout en un mot concourt à donner à cette pièce un charme attrayant et un entrain vif et gracieux, soutenu sans effort et sans art. Une fois de plus, le poète a vérifié et mérité cet éloge que Boileau faisait d’Homère :

“ Tout reçoit dans ses mains une nouvelle grâce.”

En effet, dans cette allégorie, le fabuliste sait paraître *persuadé* : *j’ai lu, etc., j’ai lu, etc.* ; puis il rend intéressante et amusante sa persuasion, et enfin il rend cet amusement utile, en le faisant tourner au profit de la morale.

On pourrait, il est vrai, signaler dans ce travail l’une ou l’autre expression aujourd’hui surannée. Qu’y a-t-il là d’étonnant ? Le bon Horace ne trouvait-il pas, de son temps déjà, que les mots et les expressions d’une langue subsistent la destinée de toutes les œuvres humaines : la désuétude et la mort ? Fin triste et cependant inévitable, quoi que l’homme puisse imaginer et faire ! Aussi nous garderons-nous de relever ces quelques expressions aujourd’hui vieilles et qui, au temps de La Fontaine, avaient certainement leur grâce et leur fraîche jeunesse, d’autant plus que, selon la parole du même Horace, certains mots vieillissent reviennent en honneur après avoir été méconnus ou méprisés.

V. Ces réflexions générales faites, passons aux détails et examinons-les dans toutes leurs particularités.

“ J’ai lu, chez un conteur de fables
Qu’un second Rodilard, l’Alexandre des chats,
L’Attila, le fléau des rats,
Rendait ces derniers misérables ;
J’ai lu, dis-je, en certain auteur,
Que ce chat exterminateur,
Vrai Cerbère, était craint une lieue à la ronde :
Il voulait de souris dépeupler tout le monde.
Les planches qu’on suspend sur un léger appui,
La mort aux rats, les souricières
N’étaient que jeux au prix de lui.

Ces premiers vers contiennent la mise en scène solennelle du principal personnage de la pièce, ou en d’autres termes c’est l’exposition du sujet, ainsi qu’il a été dit plus haut. Mais quoique au premier abord, il nous semble que cette exposition devrait être simple et sobre d’ornements, l’auteur se plaît néanmoins à l’enrichir d’une peinture pompeuse de son héros, sans doute afin de le mettre à la hauteur du rôle que ce personnage est appelé à remplir. Aussi, tous les détails correspondent-ils à la pensée du poète. Même la disposition irrégulière des vers prête au style cette marche variée, ces allures tantôt lentes et graves, tantôt rapides et légères, qui constituent l’attrait d’une œuvre littéraire et la font goûter du lecteur.

Maintenant, comme, dès le lever du rideau, le principal acteur figure sur la scène, et que, d’un autre côté, le poète tient à s’effacer le plus possible, ce dernier tire son récit d’un *conteur de fables*, circonstance qui garantit l’authenticité du fait, et surtout l’exactitude du portrait de ce guerrier redoutable, qui s’appelle le *Chat*.

Rien de plus naturel en effet que le premier vers qui entre directement en matière : “ *J’ai lu, chez un conteur de fables.* ” Aujourd’hui nous dirons plutôt j’ai lu dans...

mais combien l'expression de La Fontaine est plus vive et plus convaincante. Or, qu'est-ce que le fabuliste a lu ? Le 2^{me} vers et les suivants vont nous l'apprendre :

“ Qu'un second Rodilard, l'Alexandre des chats,
L'Attila, le fléau des rats,
Rendait ces derniers misérables. ”

Ainsi, il y avait eu précédemment un premier Rodilard ?... Et effectivement, le poète nous l'a montré dans la fable II du deuxième livre, où *Rodilardus* avait fait de rats telle déconfiture, qu'il “ passait chez la gent misérable,

“ Non pour un chat, mais pour un diable. ”

Voilà donc de la généalogie pour plus d'authenticité. Remarquez pareillement que l'auteur assigne à ses héros leurs numéros d'ordre, comme l'histoire le fait pour les rois d'une dynastie, qui se succèdent sur le trône sous le même nom, et de même que nous avons eu Rodilard Ier, nous voyons aujourd'hui régner Rodilard II.

Mais combien celui-ci est supérieur au premier ! D'ailleurs, le fabuliste le prouve par les épithètes dont il honore son personnage, et qui font de ce dernier un héros hors ligne. Ce Rodilard est donc l'*Alexandre des chats*.—Autant *Alexandre* surpasse les autres conquérants par l'étendue et la rapidité de ses conquêtes, autant Rodilard se distingue-t-il parmi ses congénères.—Bien plus, “ *C'est l'Attila, le fléau des rats*. ” Ecoutez : il n'est pas seulement un conquérant redoutable, comme Alexandre-le-Grand, il est encore un Attila, le destructeur des villes, le ravageur des provinces, la terreur des peuples, *le fléau de Dieu*. Eh bien ! Rodilard est tout cela ; car il est, pour le dire en un mot, *le fléau des rats* ! Le vers alexandrin qui précède peint au vif la majestueuse puissance du personnage, comme les quatre vers suivants de huit syllabes représentent avec force et énergie le caractère exterminateur de Rodilard, et l'effroi qu'il a semé parmi ses ennemis. En outre, l'épithète de *misérables* appliquée aux pauvres rats traqués jusque dans leur dernière retraite, n'a pas été choisie sans dessein ; car si les rats sont dans une détresse extrême, ils n'ont cependant pas droit à la compassion due à l'innocent *malheureux*, parce qu'ils se seront sans doute rendus coupables de plus d'un méfait avant l'apparition de Rodilard. Ils sont donc vraiment *misérables*.

A la fin du quatrième vers, le fabuliste suspend son discours pour le reprendre au vers suivant : l'auteur semble reprendre haleine pour se soulager de l'effort qu'il a soutenu, et en même temps pour compléter le portrait de son héros. De cette façon, l'intérêt est ménagé avec habileté : *J'ai “ lu... ”*

“ Que ce chat exterminateur ”

Ce vers, à la fois rapide, dur et saccadé, imite harmonieusement le procédé expéditif et cruel dont se sert le chat envers ses victimes. Cette idée est renforcée au vers suivant :

Vrai Cerbère, était craint une lieue à la ronde.

Vrai Cerbère ! qu'il doit être vorace et sûr de son fait, puisque l'auteur n'hésite pas à le comparer à ce chien vigilant dont la triple gueule gardait l'entrée des enfers ! Voilà certes une gradation de pensées et d'images bien conçue et conduite avec un art admirable. Aussi dès ce moment avons-nous une idée grandiose du héros.

Mais voici le plus fort :

“ Il voulait de souris dépeupler tout le monde. ”

Rodilard n'ignore pas ses exploits passés, tant la

modestie est rare en face du succès. Ordinairement alors, elle s'efface pour laisser paraître l'orgueil qui, à son tour, fait place à la présomption. C'est ici le cas de Rodilard, qui *était craint une lieue à la ronde* et qui néanmoins voulait de *souris dépeupler tout le monde*. Vraiment ! son ambition lui fait franchir d'un bond les limites de la vraisemblance et de la possibilité.

A ce sujet, une réflexion se présente naturellement. La Fontaine toujours moraliste et malin, a sans doute voulu décocher en passant un trait aux courtisans prétentieux de l'époque. Mais ne s'arrête qu'une minute, à peine le temps que met un trait à décrire dans l'espace son rapide sillon, et vite, l'auteur de revenir à son exposition pour la compléter, ce qu'il fait en trois vers, dont le premier est un grave alexandrin et les deux autres de ce gracieux *octosyllabiques*. Tous les divers engins employés pour la chasse aux rats ne sont qu'un jeu comparés aux mille ressources de notre personnage. *La mort aux rats*, les *souricières*, ce vers éclatant et sonore ne vous transporte-t-il pas en pleine foire en face de ces charlatans qui débitent sur les tréteaux leur marchandise à grand renfort de voix et de caisse.—(L'Éducateur).

VARIETES.

Hygiène scolaire.

LA VUE.

Nous avons la bonne fortune de mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques extraits d'une brochure (1) très-intéressante publiée par M. Dhaenens, médecin oculiste à Anvers. L'importance du sujet traité n'échappera à personne ; les instituteurs trouveront dans ces lignes des principes très-utiles et d'une application journalière. — Le gouvernement a envoyé cet ouvrage aux établissements d'enseignement moyen ; qu'il étende cette mesure aux écoles primaires, et tous nous lui en saurons gré.

C'est ordinairement pendant les années de fréquentation de l'école que la myopie prend naissance. Avant cette époque, la myopie est une exception. Quand elle apparaît, l'enfant commence généralement par se plaindre qu'il ne distingue plus les lettres écrites à quelque distance sur le tableau. On observe aussi que pour lire, écrire, il s'approche démesurément et s'incline sur son travail. Ce sont les premiers indices qui méritent toute notre attention. Certaines causes qu'il s'agit de rechercher ont produit un degré encore faible de myopie, mais celle-ci augmentera certainement et souvent à un degré fâcheux si leur funeste influence continue à s'exercer pendant toute la durée des études de l'écolier.

Quand l'enfant commence à se plaindre que sa vue a faibli de loin, qu'il ne peut plus suivre la dictée au tableau, la première préoccupation du père est de lui procurer des lunettes avec lesquelles il puisse voir mieux. Le numéro, souvent pris au hasard, lui importe peu. N'est-il pas évident, en effet, que, puisque ces lunettes améliorent la vue, elles sont incontestablement le bon remède ? L'enfant, momentanément à l'aise, continue ses études dans les mêmes conditions extérieures. Les lunettes qui, en somme, ne sont qu'un palliatif et ne guérissent pas le mal, deviennent bientôt insuffisantes, parce que la myopie augmente, et ainsi on se voit forcé de recourir, chaque année, à des numéros de plus en plus forts sans en éprouver un soulagement durable. Une telle conduite, qui est géné-

(1) La vue et les lunettes ou traitement par les lunettes des vues courtes, longues et affaiblies. 2^e édition. Anvers, imp. de Buschmann, Rempart de la Porte de Rhin.

rale, est trop imprudente pour que nous ne la signalions pas ici. Un père, plein de sollicitude pour l'épanouissement des rares qualités intellectuelles de son enfant, peut n'avoir d'autre préoccupation que son avancement dans les sciences. Qu'il songe cependant que mainte carrière a été brisée brusquement parce que les yeux, surmenés par des études excessives, étaient devenus extrêmement myopes et incapables de suffire au travail de la brillante position qui sans cela serait venue combler ses espérances. Qu'il songe même qu'une vue normale est un excellent adjuvant pour le développement régulier des facultés intellectuelles ; car les yeux sont comme les portes de l'intelligence, et pour avoir une éducation la plus complète et la plus entendue, il faut avant tout voir, voir bien et beaucoup, observer toujours. Enfin, est-ce agréable pour un jeune homme, une demoiselle, de porter toute sa vie des lunettes, de se voir défigurer par cet appendice disgracieux ou bien de devoir renoncer à la contemplation des tableaux riants et variés qui nous entourent ?

Examinons donc ici quelles sont, dans l'école, les causes qui produisent la myopie. Les observations de tous les médecins, des statistiques dressées avec soin ont démontré que la cause de la myopie est la vue continue de près et sur de petits objets. Or une foule de circonstances forcent les écoliers de travailler sous l'influence de ces deux causes essentiellement nuisibles.

D'abord l'enfant peut volontairement et par suite d'une mauvaise habitude se coucher sur son travail. Il suffira, dans ce cas, des avertissements, d'un maître vigilant pour l'en corriger. On défend aux élèves, je me le rappelle encore, la position inclinée, disant qu'elle est nuisible pour la poitrine ; elle est bien plus nuisible encore pour les yeux.

Il est exceptionnel que l'enfant soit myope à son entrée dans l'école ; si, par conséquent, à ce moment déjà, le maître s'aperçoit que l'enfant, pour voir bien, doit s'approcher extraordinairement de son travail, si surtout celui-ci ne parvient pas, comme les autres enfants, à distinguer les lettres de l'impression ordinaire à la distance de trois décimètres, il est probable que son œil présente quelque altération, cause de cette faiblesse de vue, et il est prudent, dans ces cas, de faire examiner l'enfant par un homme de l'art. D'autres fois, l'enfant a la vue normale ; mais d'autres causes interviennent pour jeter les bases d'une mauvaise habitude qui, si l'on n'y prend garde de bonne heure, deviendra pernicieuse à la vue de l'écolier.

En effet, ordinairement on fait apprendre la lecture aux enfants dans des livres et on ne choisit pas une impression grande et bien nette. Pour bien distinguer les petites figures, l'enfant s'approche fortement de son livre, d'autant plus, que, connaissant encore peu ces caractères tout nouveaux pour lui, il a besoin de les mieux voir, par conséquent de plus près qu'une personne instruite. Ainsi nous faisons : pour bien distinguer un petit objet délicat qui nous est nouveau, nous l'approchons fortement pour le mieux examiner et reconnaître les détails, tandis qu'il nous suffit d'un simple coup d'œil pour reconnaître un objet, également petit, mais qui nous est connu par des examens antérieurs. Ajoutez que la difficulté éprouvée par l'enfant à reconnaître les divers signes, sera d'autant plus grande que son intelligence sera encore plus obtuse, que, par conséquent, l'enfant sera plus jeune. D'où il suit qu'il n'est pas sensé d'envoyer les enfants à l'école déjà dès l'âge de quatre, cinq ans. Pour écarter l'inconvénient dont nous nous occupons, il serait à désirer que, lorsqu'on apprend les premières lettres aux enfants, celles-ci soient grandes, écrites sur un tableau et placées à une certaine distance. Les études n'y perdraient rien et les yeux y gagneraient. Dès que les enfants connaîtraient

bien les lettres, liraient couramment au tableau, on passerait à la lecture dans des livres bien imprimés.

Toujours pour permettre à l'écolier de se tenir droit pendant son travail et de tenir son occupation à une distance minimum de trois décimètres, on bannira de l'école les modèles, les livres, cartes, à l'impression petite, pâle, mal soignée, sur un papier transparent et où l'impression du revers de la page fait saillie. Les enfants seront tenus d'avoir une écriture suffisamment grande, l'encre sera bien noire, on écrira peu au crayon. L'étude de la géographie se fera le mieux sur des cartes fixées à une muraille ; rien ne fatigue plus la vue que la recherche des signes et noms microscopiques qui figurent dans les atlas ordinaires, ou encore la reproduction par calque des diverses cartes.

On ne surchargera pas les élèves de travaux minutieux et difficiles qui, au lieu d'exercer les yeux et l'esprit, les fatiguent et les épuisent. Pour reposer l'œil d'occupations fatigantes, les récréations dans une cour bien aérée et grande ont le plus salutaire effet. Dans l'intérêt de la discipline, on défend, dans certaines écoles, aux élèves de lever les yeux qu'ils doivent constamment tenir fixés sur l'ouvrage placé devant eux. Cette manière d'agir contribue certainement à provoquer la myopie chez les écoliers et est à déconseiller. Le maître intelligent permettra, au contraire, aux élèves de jeter de temps en temps les yeux sur les objets distants. Dans la vue de loin d'œil se repose, l'accommodation et la convergence des yeux nécessitées pour la vue de près, cessent, l'œil reprend ses forces ; et, sans aucun doute, l'esprit aussi bien que l'œil ressentira la salutaire influence de cette pause de quelques minutes. L'enfant continuera le travail avec plus de fruit que s'il était resté des heures collé sur son travail sous l'œil sévère du maître.—(*Le Progrès.*)

(à continuer)

Les foins.

Le temps où l'on coupe les foins est une époque agréable pour tout le monde, grands et petits. De tous les travaux de la ferme, c'est probablement celui qu'on aime le mieux.

Au Canada, la fenaison se fait de la mi-juillet à la mi-août.

La veille du jour fixé, on consulte avidement le coucher du soleil pour savoir quel temps se prépare.

Le soleil se couche-t-il très-rouge, c'est bon signe. Les nuages l'obscurcissent-ils au moment où il va disparaître, c'est un présage de temps humide ; toutes les figures s'allongent, rêveuses et inquiètes.

—Pourtant, disent les vieux, le vent souffle du bon côté, et, d'ailleurs, la lune a assez de force pour réparer le temps.

—Hum ! dit un laboureur en fumant mélancoliquement sa pipe, j'ai mon rhumatisme dans l'épaule..... il faudra voir demain matin.

Chacun fait ses conjectures et lit dans les nuages avec une certitude pleine de charmante naïveté. On se sépare, cependant, sans avoir pu en venir à une conclusion bien arrêtée.

Malgré cela, l'aurore, le lendemain, trouve tout le monde sur pieds.

Il fera beau : la lune s'est montrée plus forte que le rhumatisme.

Personne, du reste, ne s'en plaint, et la joie est sur toutes les figures.

Ils sont tous là, le père avec ses garçons, la mère avec ses filles et les plus jeunes enfants. La faux sur l'épaule, les hommes ouvrent la marche ; derrière eux

viennent les filles et les enfants portant chacun une belle fourche toute neuve : ce sont les fanéurs et les faneuses. La maman ferme la marche. Elle pousse une brouette qui contient les vivres pour le déjeuner et le dîner, la provision d'eau, et le dernier né qui suce bravement son pouce.

La prairie n'est pas très-loin ; on y arrive après une marche d'un quart d'heure.

La brouette, contenant tant de choses précieuses, est roulée sous l'ombrage d'un érable touffu, et confiée à la garde de Médor, le chien de la maison, serviteur hargneux, mais fidèle, qui fait partie de la famille.

Armés de leurs faux, les hommes se mettent de suite à l'œuvre et attaquent avec ardeur un ennemi qui ne se défend que mollement. A gauche de chaque faucheur, l'ondin surgit comme une vague que la fourche des faneuses fait bientôt disparaître.

L'odeur du foin coupé se répand dans l'air qu'elle embaume, et donne une vigueur nouvelle aux robustes travailleurs. A l'un des coins du champ, on a mis, sous un buisson, un vase rempli d'eau. Chaque faucheur, arrivé à cet endroit, s'arrête, prend une longue gorgée, puis, tirant de sa poche la pierre à aiguiser, il la trempe dans le vase et se met à affiler sa faux en produisant ce clic-clac monotone si familier aux gens de la campagne.

L'opération terminée, il se remet bravement à l'ouvrage, et les faneuses qui avait profité de ce moment de répit pour respirer, s'élançant de nouveau à la suite de leur faucheur. C'est une lutte animée ; celui qui, dans un temps donné, a abattu plus d'ondins, est cité à l'ordre du jour. On en parle et on se le montre. Le dimanche, sur la place de l'église, les gars le regardent avec une sorte de respect.

—C'est un fameux, disent-ils ; il faut un fier homme pour faucher auprès de lui !

Il ne donnerait pas sa réputation de bon faucheur pour un bâton de maréchal. Au fond, il n'a peut-être pas tort.

L'heure du déjeuner arrive. On mange sur le pouce ; ce n'est pas long ; il faut profiter du frais. On se remet à l'œuvre, et les foins tombent comme des soldats sous les coups des mitrailleuses.

Mais la cloche de l'église sonne. Voici midi. C'est l'heure de la halte. Tout le monde se découvre pieusement pour dire l'angelus, puis, on dine sous l'ombrage.

Le soleil est brûlant, il faut se reposer un peu.

Les travailleurs s'étendent au pied de l'arbre et dorment pendant vingt minutes, une demi-heure, au plus.

Après cela, ils se relèvent rafraichis, reposés.

Le travail de l'après-midi est plus pénible. L'air est embrasé et la sueur ruisselle. Mais le courage n'est pas moins fort que la chaleur. On marche, on fauche, on fane, et l'ouvrage ne languit pas.

De temps à autre la maman va voir à son bébé qui dort au bruit monotone de la respiration de Médor. Un enfant de nos villes aurait trouvé moyen de s'éveiller vingt fois et de mettre tout le monde en réquisition. Ce gros bébé, lui, ne bronche pas, et, s'il ouvre un œil par ci par là, ce n'est que pour la forme, et pour bien s'assurer du départ de la mouche qui l'avait dérangé.

Cela dure ainsi jusqu'au coucher du soleil qui ramène tout ce monde à la maison. Encore, arrive-t-il souvent que quelque travailleur obstiné s'attarde jusqu'à ce que la lumière du jour lui fasse tout-à-fait défaut.

Arrivé à la maison, on soupe largement, mais promptement, et, après la prière faite en commun, on n'est pas obligé de chercher longtemps le sommeil qui vient vous trouver sans se faire prier.

Le lendemain, on fauche jusqu'à midi, puis, il s'agit de serrer le foin coupé de la veille.

C'est alors que commence la véritable fête des enfants.

Les voitures arrivent, traînées par un cheval ou par

une paire de bœufs, et s'engagent entre les rangs de *veillotes*. Les plus robustes jettent, au moyen de leur fourche, le foin dans la voiture ; les moins forts se tiennent dans la charrette, reçoivent chaque fourchetée, l'*arriment* et la tassent. Ce sont presque toujours les enfants qui font ce travail et il leur est permis de jouer des jambes autant que cela leur plait. Il faut que le *voyage* de foin soit bâti à plomb et bien en équilibre, autrement, tout l'édifice s'écroule à la première ornière. Lorsque la charrette est bien remplie et qu'on ne voit plus ni les ridelles ni mêmes les échelettes, on applique sur la charge et dans le sens de la longueur, une grande perche que l'on attache fortement aux échelettes par chacune de ses extrémités. On *peigne* ensuite la charge, c'est-à-dire que l'on fait tomber, avec le rateau, tout le foin qui n'est pas bien fixé sur les bouts et les côtés. Les enfants, même les plus petits, s'établissent sur le faite en se tenant à la perche, puis, la charrette est dirigée vers la grange.

Une fois qu'on est arrivé, tous les enfants montent sur le fenil, et, à mesure qu'on y jette le foin de la charrette, ils l'étendent et le foulent.

Le foulage est une des opérations les plus fatigantes que je connaisse ; la chaleur est étouffante et la poussière du foin mêlée à la sueur donne des dérangeaisons capables de déterminer le vertige. Cependant, les enfants se disputent à qui montera sur le fenil. Il est vrai que l'on n'est pas tenu de fouler avec les pieds seulement ; les culbutes et les roulades sont permises pourvu qu'on ne se casse pas trop les membres.

Une demi-journée d'un semblable travail vaut infiniment mieux que tout un mois de frictions, aux bains de mer, avec des brosses métalliques. On sort de là comme d'une étuve et, cependant au bout de cinq minutes, on est prêt à y rentrer.

Il ne faut pas, toutefois, abuser de cet exercice qui, en fin de compte, vient à lasser. Quand il est fini, on a un appétit d'ogre et un sommeil bien supérieur à celui de l'opium.

Tout le temps que dure la fenaison, ce sont les mêmes travaux, ou plutôt les mêmes plaisirs. Car, le travail des foins n'est pas considéré, par les enfants surtout, comme un véritable travail : c'est presque un jeu, quelque peu violent, si vous voulez ; et, lorsqu'il est fini, on appelle déjà celui de l'année suivante.

Hélas ! pour beaucoup d'entre nous, ces choses n'existent plus qu'à titre de souvenirs assez éloignés, et qui vont tous les jours s'effaçant davantage.

Il me revient, cependant, en écrivant ces lignes, comme un parfum d'autrefois, et il me semble que mes pieds, meurtris par le sol brutal de nos rues empierrées foulent encore, pour un instant, le grzon épais des prairies, où mon enfance a eu de si joyeux ébats !

NAPOLÉON LEGENDRE.

AVIS OFFICIELS.



Ministère de l'Instruction publique.

AVIS.

Ceux qui correspondent avec le département de l'Instruction publique sont informés que, depuis le 1er octobre 1875, toutes lettres ou autres objets *non affranchis*, transmis par la malle, sont envoyés

directement au *Bureau des lettres mortes à Ottawa*, et ne parviennent pas au département.

Ainsi, il est complètement inutile d'expédier si l'on n'affranchit pas d'avance.

NOMINATIONS.

PROFESSEURS AUX ÉCOLES NORMALES.

Québec, 30 septembre 1875.

ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.

Le lieutenant gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 8 du courant, nommer M. A. de Bonpart professeur à l'école normale Jacques-Cartier.

ÉCOLE NORMALE MCGILL.

Le lieutenant gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 21 du courant, nommer Mlle. Jane Ann Swallow, première institutrice à l'école normale McGill, département des filles, en remplacement de Mlle. Aug. F. Murray, décédée.

COMMISSION D'EXAMEN.

Il a plu à Son Excellence le lieutenant gouverneur, par un ordre en conseil du 20 mai courant, de nommer M. Hobart Butler, membre de la commission protestante établie à Bedford, chargée d'examiner les aspirants ou aspirantes à l'enseignement primaire dans le district de Bedford, en remplacement du révérend Thomas W. Fyles, démissionnaire.

COMMISSAIRES ET SYNDICS D'ÉCOLES.

Le lieutenant gouverneur a bien voulu faire les nominations suivantes de commissaires et de syndics d'écoles :

COMMISSAIRES.

10. Par ordre en conseil en date du 27 janvier 1875 :
Comté d'Argenteuil, Harrington. No 1.—MM. John Cameron et Donald Deware, continués dans leurs fonctions.
Comté de Dorchester, Sainte-Claire—MM. François-Xavier Chabot, Jean Laliberté, Charles Fradet, Jean-Chrysostôme Lecours et Philippe Fournier—Election irrégulière.
20. En date du 20 mai 1875 :
1. Comté d'Hochelaga, village Saint-Jean-Baptiste—M. John Lee en remplacement de M. James Davidson.
2. Comté de l'Islet, Saint-Cyrille—M. François X. Duchesneau, en remplacement de M. Louis Côté.
3. Comté de Missisquoi, East Farnham—MM. Porties B. Kittridge, Hemon Allan, Gilbert Boright, Alexander C. Dupry et Philip W. Faber.
4. Comté d'Ottawa, Saint-Joseph de Wakefield—MM. Patrick Farrell, Thomas Daly, Patrick McGoey, William Palon, et Patrick Kilfoil.
5. Comté de Saint-Jean, Saint-Luc—M. Jacques Renaud, en remplacement de M. Moïse Dupuis.
30. En date du 26 août 1875 :
Comté de Richelieu, Sorél, paroisse—M. Pierre Salvail, en remplacement de M. Jean-Baptiste Salvail.
Comté de Laprairie, Laprairie, village—M. Hyacinthe Sylvestre, en remplacement de M. Médard Bisailon.
Comté de Montmorency, Saint-Férol—MM. Etienne Giguère et Jean Huot, du rang de la Rivière-des-Roches, en remplacement de MM. Onésime Bilodeau et Thomas Bolduc.
40. En date du 21 septembre 1875 :
Comté de Bagot, Saint-André d'Acton—M. Onésime Brousseau, en remplacement de M. Elie Magnan
Comté de Berthier, Ile Madame—MM. Athanase Cardin, Jean-Baptiste Cardin, Louis Plante, Joseph Gatineau et Félix Bergeron.
Comté de Chambly, Saint-Basile le Grand—MM. Basile Chevalier et Jean-Baptiste Gaboriau, en remplacement de MM. Nazaire Bonneville et Toussaint Deslauriers.
Comté de Dorchester, Saint-Malachie—MM. Michael Moses Donohue et Patrick Hays, en remplacement de P. O. Farrell et James Donohue.
Comté d'Hochelaga, village Saint-Jean-Baptiste—N. Elzéar Lecompte, continué dans ses fonctions, et M. F. X. A. Coutu, en remplacement de M. J. O. Villeneuve.
Comté de Pontiac, Ile du Calumet—M. Magloire Carrière continué

dans ses fonctions et M. George Cahill, en remplacement de M. Simon McVally.

Comté de Québec, Saint-Roch, Nord—Le révérend J. P. Sexton et M. Jacques Joannette, en remplacement de MM. Louis Leclerc et Joseph Chalifoux.

Comté de Rimouski, Saint-Germain—M. Lazarre Turcot, en remplacement de M. François Labrie.

Comté de Saint-Jean, Sainte-Marguerite de Blairindie—M. Isaac Piédalue en remplacement de M. Zacharie Boudreau.

Comté de Saint-Jean, Saint-Jean—M. Charles Langelier, en remplacement de M. J. E. Clément.

Comté de Soulanges, Saint-Joseph de Soulanges—Le révérend Maurice Roux, et M. Emery Thauvet, continués dans leurs fonctions, cette nomination doit dater de juillet mil huit cent soixante-et-quatorze.

50. En date du 22 septembre 1875 :

Comté de Compton, Ditton, Emberton, Chesham et Clinton—MM. François-Xavier Dufresne, Joseph Choquette, François Poulin, Joseph Cohen et Eugène Lescot.

Comté de Wolte, Wolfestown—M. Calixte Marcoux, en remplacement de M. Louis Beaudoin.

60. En date du 11 octobre 1875 :

Comté d'Arthabaska, Chester Nord—M. Germain Poirier, en remplacement de M. Charles Boutette.

Comté de Chicoutimi, Bagotville—M. Napoléon Fortin, en remplacement de M. Michel Bouchard, M. Alfred Potvin en remplacement de M. Ferdinand Fortin et M. Joseph Tremblay, en remplacement de M. Pitre Tremblay.

Comté de Gaspé, Sainte-Anne-des-Monts—M. Joseph-Alphonse Sasseville, nommé de nouveau et M. François Dugas, en remplacement de M. Joseph Pâquet.

Comté de Gaspé, Gaspé Sud—Le Rev. J. B. Richmond et M. Henri Doris, en remplacement de MM. Jos. Eden, sr., et Abraham Coffin.

Comté de Gaspé, Barachois—Le Rév. A. Vigeant, en remplacement du Rév. Louis Pâquet, et MM. Augustin Roussel et John Sainte-Croix, en remplacement de MM. Thomas Tapp et Charles Rail.

Comté de Mégantic, Sacré-Cœur-de-Marie—M. Hilaire Poirier, nommé de nouveau, MM. Louis Bisson et Jacques Martineau, en remplacement MM. François Lehoux et Jean Vallée.

Comté de Pontiac, Caywood—MM. James McCrank, Jehn Foster, Patrick McCrank, Michael Cosgrove et Michael Tiernay.

Comté de Pontiac—Chichester—M. George Morris, nommé de nouveau.

SYNDICS D'ÉCOLES.

10. Par ordre en conseil en date du 20 août 1875 :
Comté de Shefford, Roxton township—M. Samuel Davidson, en remplacement de M. C. C. Vosantford.

20. En date du 16 septembre 1875 :

Comté d'Hochelaga, Côte-des-Neiges—M. John Cullen, nommé de nouveau.

30. En date du 21 septembre 1875 :

Comté d'Hochelaga, village Saint-Jean-Baptiste—M. George Bridgeman, continué dans ses fonctions.

Comté de Saint-Jean, Saint-Jean—M. Edgar R. Smith, en remplacement de M. Edwin R. Smith.

MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

ÉRECTIONS ET CHANGEMENT DE LIMITES.

Le lieutenant gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 20 mai 1875, faire les érections de municipalités scolaires et changements de limites suivants, savoir :

10. Distraire de la municipalité de Saint-Alphonse de Bagotville, dans le comté de Chicoutimi, les propriétés de MM. Louis Aubin, Toussaint Gagnon, Telesphore Nolin, Edouard Dufour et Jean-Baptiste Fortier pour les inclure dans la municipalité de Notre-Dame de Latérière, dont elles font partie pour les fins religieuses.

20. Eriger en municipalité scolaire la nouvelle paroisse de Saint-Gédéon de Grandmont, dans le comté de Chicoutimi, comprenant la partie sud et sud-ouest du canton Signai, la partie ouest des deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième rangs, à partir du lot no. vingt-six inclusivement jusqu'au lot no. trente-cinq inclusivement, plus les rangs A-B, et dix du dit canton.

30. Fixer comme suit les limites de la municipalité scolaire de La Pesche, dans le comté d'Ottawa, savoir : comprenant le premier lot du deuxième rang de Wakefield, partie des lots nos. un, deux, trois, dites Broken front, et les lots nos. un, deux et trois de Masham, laissant de côté les propriétés de MM. Peter Jones, John

Langton, Francis Besidy, William Fairbain, Cain Connors, John Lauders, John Beaudry, Thomas Brown, James Brown, Timothy Connors, Patrick Connors, Edward Brown, David Brown et E. Earle qui cesseront d'en faire partie, pour être de nouveau inclus dans les municipalités de Masham et Wakefield, suivant qu'ils peuvent se trouver dans les limites de l'une ou de l'autre municipalité.

40. Eriger le canton de Carwood, dans le comté de Pontiac, en municipalité scolaire avec les limites qui lui sont assignées comme canton.

50. Eriger en municipalité scolaire le canton de Pohénégamook, dans le comté de Kamouraska, avec les mêmes limites qui lui sont assignées comme canton.

60. Eriger en municipalité scolaire la nouvelle paroisse de Sainte-Françoise, dans le comté de Témiscouata, avec les mêmes limites qui lui sont assignées pour les fins religieuses et les autres fins civiles.

Par ordre en conseil en date du 23 septembre 1875, faire le changement suivant dans les limites de la municipalité scolaire de Saint-Patrice de Beauvillage, savoir : annexer à la municipalité de Saint-Sylvestre Nord, aujourd'hui Saint-Patrice de Beauvillage, la concession du petit lac, et la partie sud de la concession de l'Embaras, comprenant les deux côtés est et ouest de la rivière Beauvillage, s'étendant vers le sud depuis la terre appartenant à Abraham Paré exclusivement, à l'est de la rivière Beauvillage, et depuis la terre de Pierre Labonté ou ses représentants, du côté ouest de la rivière Beauvillage, aussi exclusivement, jusqu'à la paroisse de Saint-Sylvestre Nord, aujourd'hui Saint-Patrice de Beauvillage.

Par ordre en conseil en date du 10 octobre 1875, séparer le village de Dixville, dans le canton de Barford, du dit canton, pour les fins scolaires, et l'ériger en municipalité séparée, sous le nom de "village de Dixville," avec les limites suivantes, savoir : comprenant les lots Nos. onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize et dix-sept, dans les troisième, quatrième et cinquième rangs du dit canton, et la partie sud des lots Nos. douze, quinze, seize et dix-sept, dans le sixième rang.

Par un autre ordre en conseil, en date du 11 du courant, le lieutenant-gouverneur a bien voulu modifier l'ordre en conseil No. 188, du cinq juin dernier, relativement à la municipalité de Notre-Dame des Anges, en substituant la description suivante à celle donnée dans le dit ordre en conseil, savoir :

Séparer de la municipalité de Saint-Sébastien, les lots Nos. trente-et-un, trente-deux, trente-trois et trente-quatre, de la neuvième concession, les lots Nos. un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept et huit inclusivement, ainsi que le terrain et les moulins de M. A. C. W. Rice, dans la concession dite concession est, les lots Nos. quatorze, quinze et seize, de la huitième concession, (seigneurie de Noyon,) les lots neuf, dix, onze, douze, treize et quatorze, de la dixième concession du canton de Stanbridge, et les lots sept et huit, de la onzième concession (Saint-Damien), pour les annexer pour les fins scolaires à Notre-Dame des Anges, comté de Missisquoi, le dit changement devant prendre effet à compter du cinq juin dernier.

DIPLÔMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

BUREAU DE ST. HYACINTHE.

ÉCOLE MODÈLE, 1ère classe (F) : Mlle. Louise Tétro.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) : Mlles. Albina Phaneuf, Hermine St. Laurent, Sophronie Dutilly, Alphonsine Lajoie, Delia Hogé, Marcelline Riendeau et M. J. A. Morin.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (F) : Mlles. Philomène Vigeant et Agnès Fleury.
3 août, 1875.

N. Gervais,
Secrétaire.

BUREAU DE BEAUCE.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (A) : Mlle. Mary O'Grady.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (F) : Mlles. Marie Poulin, Agnès Dodier et Stéphanie Cloutier.
3 août, 1875.

J. T. P. Proulx,
Secrétaire.

BUREAU DE STANSTEAD.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (A) : Mlles Ellen M. Brown, Lizzie Lorimer et Ida M. Goucher.
3 août, 1875.

C. A. Richardson,
Secrétaire.

Instituteur disponible.

M. A. Chassé, muni du diplôme académique et porteur d'excellents certificats, désire un emploi.
S'adresser à M. N. Lacasse, école normale Laval, Québec.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUÉBEC, PROVINCE DE QUÉBEC, OCTOBRE, 1875.

Cinquante-sixième conférence de l'association des instituteurs de la circonscription de l'école normale Jacques-Cartier, tenue le 27 et le 28 mai 1875.

SÉANCE DU 28 MAI.

Présidence de M. A. D. Lacroix.

PRÉSENTS : MM. D. Boudrias, U. E. Archambault, A. Duval, L. Kérouack, J. O. Mauffette, Wm. McKay, P. Demers, F. McDermott, A. Grant, J. Chartrand, J. T. Dorais, J. Lefebvre, P. M. Adhémar, M. Lancôt, N. Gervais, J. Miller, W. Guillemette, E. Leroy, H. E. Martineau, J. Guérin, E. Doin, A. Toupin, J. Brouchoud, J. E. T. Barrette, P. L. O'Donoughue, E. Leblanc, J. Cosson, P. H. Vaillancourt, M. O. Caron, A. Goyette, C. Grégoire, O. Lamarche, J. O. Cassegrain et les élèves de l'école normale.

La séance s'ouvre à 7½ h. du soir.

M. le président présente à l'auditoire M. le professeur Arthur Duval, qui donne un *Entretien sur la ventilation*.

Afin de déterminer d'une manière spéciale l'objet de la ventilation, M. Duval nomme les divers corps qui entrent dans la composition de l'air atmosphérique, *oxygène, acide carbonique, azote et vapeur d'eau*; en fait connaître les propriétés respectives et le rôle qu'ils jouent dans l'économie animale et végétale.

Tout le monde sait que lorsqu'on séjourne pendant un temps plus ou moins considérable dans un appartement, *l'oxygène*, qui est la partie respirable de l'air atmosphérique, diminue par un effet de la respiration; qu'au contraire, *l'acide carbonique*, qui agit d'une manière *négative* sur l'homme et sur les animaux, ou, en d'autres termes, qui suspend la respiration, et *l'azote*, qui est un gaz tout-à-fait inerte et qui, par conséquent, ne peut entretenir la respiration, augmentent considérablement. L'air devient alors méphitique, irrespirable et doit être promptement expulsé, pour faire place à un air plus frais et qui renferme de *l'oxygène* dans la proportion qu'exige la respiration. Tel est l'objet de la ventilation.

M. Duval parle aussi de la construction et du fonctionnement des divers systèmes de ventilation, et en particulier du système par *aspiration* et du système par *expulsion* forcée de l'air, qu'il regarde comme le plus rationnel. Il en donne de nombreuses applications pour les maisons privées, les écoles et la conservation des aliments.

Voilà, d'une manière abrégée et bien imparfaite, quelques-uns des principes scientifiques que M. Duval a développés avec beaucoup de talent, et que nous aurions voulu reproduire en entier pour le plus grand avantage des membres de l'Association.

La séance s'ajourne au lendemain, à 10 h. de l'avant-midi.

SÉANCE DU 28 MAI.

Présidence de M. A. D. Lacroix.

PRÉSENTS : MM. les inspecteurs d'écoles Valade, Caron et Grondin, MM. D. Boudrias, U. E. Archambault, G. Gervais, N. Gervais, J. Archambault, P. Demers, H. C. O'Donoughue, A. J. Boucher, H. C. Dozois, W. Fahey,

J. Lefebvre, J. Duquette, A. Primeau, A. Châtigny, L. Kérouack, J. Chartrand, J. B. N. Galipeau, P. N. Blanchette, E. Ducastel, L. Lorrain, E. Poupert, F. McDermott, J. E. T. Barrette, E. Doin, H. E. Martineau, A. Toupin, H. Granger, A. Héroux, P. H. St. Hilaire, O. Caron, C. Caron, P. Riordan, A. Allaire, O. Lamarche, P. H. Vaillancourt, J. Guérin, M. Guérin, L. T. René, O. Pelletier, A. Keegan, J. T. Dorais, J. Ahern, J. Miller, J. Brassard, E. Leroy, C. Valiquette, C. Grégoire, P. Marcoux, M. Lanctôt, W. McKay, J. Cosson, J. O. Mauffette, E. Leblanc, A. J. McDonald, H. Tétrault, M. J. Crimmen, N. Mallette, A. Goyette, M. Hay, C. Leblanc, P. L. O'Donoghue, M. Pilon, J. O. Cassegrain et les élèves de l'école normale.

La séance s'ouvrit à 10 h. de l'avant-midi.

Lecture et adoption du compte-rendu de la dernière conférence.

Perception des contributions.

ELECTION DES OFFICIERS.—Le dépouillement du scrutin donne le résultat suivant :

Président.....	MM. A. D. LACROIX ;
Vice-Président.....	WM. MCKAY ;
Secrétaire.....	J. O. CASSEGRAIN ;
Trésorier.....	J. T. DORAIS ;
Bibliothécaire.....	WM. FAHEY.

Et, sur motion de M. U. E. Archambeault, secondé par M. J. O. Cassegrain, MM. P. H. St. Hilaire, H. C. O'Donoghue, A. Châtigny, E. Ducastel, J. Ahern, E. Leroy, J. O. Mauffette, F. X. P. Demers, D. Boudrias, sont élus CONSEILLERS.

M. le président fait lecture de quelques *statistiques sur les travaux de l'Association depuis le 26 mai 1871*.

Par ces statistiques, M. Lacroix constate que, depuis cette époque, l'Association s'est développée d'une manière bien sensible, que les conférences ont été suivies par un plus grand nombre d'instituteurs, que les lectures qui ont été données accusent des recherches sérieuses, beaucoup d'érudition même, et que les discussions surtout ont offert le plus grand intérêt, eu égard aux études que les instituteurs qui y ont pris part, avaient préalablement faites des questions à discuter. M. le président conçoit de là les plus grandes espérances sur l'avenir de notre Association, et fait un nouvel appel aux instituteurs qui n'en font pas encore partie, assuré qu'ils y trouveront le moyen d'élever le niveau de leurs connaissances, et d'améliorer, par cela même, leur position.

M. Lacroix quitte la séance, et M. McKay occupe le fauteuil présidentiel.

M. P. Riordan fait alors un *Discours sur la CALLIGRAPHIE*.

Ce monsieur remonte aux premiers jours de l'écriture. Il croit qu'elle a dû être donnée à l'homme par Dieu lui-même. Il cite, à ce sujet, la Bible, l'opinion des peuples de la Phénicie et de l'Égypte, celle de l'historien Josèphe, de St. Augustin et de plusieurs autres auteurs qui ont écrit sur l'origine de cet art admirable. Il donne, dans un tableau raccourci, les perfectionnements que l'écriture a subis dans le cours des siècles : Cadmus introduit en Grèce les lettres, qui ne sont encore qu'au nombre de 16 ; Palamède et Simonide de Céos ajoutent chacun 4 autres lettres à ce nouvel alphabet ; de la Grèce, les lettres sont transportées dans le Latium par Evandre.

M. Riordan parle aussi des différents systèmes d'écriture des Hébreux, des Assyriens, des Chinois et des Grecs, ainsi que des matériaux en usage chez ces diverses nations. Il termine par un exposé du système calligraphique de Spencer, actuellement suivi dans la plupart des institutions commerciales et industrielles de cette province.

M. Riordan a vivement intéressé son auditoire. Sa parole, facile et animée, revêt souvent les formes de la poésie, dont elle emprunte l'harmonie et l'éclat.

La question suivante est ensuite offerte à la discussion : "Quels moyens doit employer l'instituteur pour habituer ses élèves à raisonner ce qu'ils apprennent et ce qu'ils font?"

MM. Valade, Grondin, U. E. Archambault, Pilon, Dorais, Ahern, J. Archambault, Demers, Boudrias, Tétrault et Cassegrain prennent part à la discussion.

Presque tous sont d'avis que le meilleur moyen d'habituer l'enfant à raisonner ce qu'il apprend et ce qu'il fait, c'est la méthode *catéchétique*. Ce mode d'enseignement procède par questions : alors, il est facile à l'instituteur de poser des questions de manière à amener son élève à raisonner véritablement ses actions. Le prêtre n'emploie pas d'autre méthode pour faire pénétrer dans l'intelligence des enfants les vérités essentielles de la religion ; et l'un des plus grands philosophes de l'antiquité, Socrate, n'avait point recours à d'autres moyens pour détruire les sophismes de ses adversaires, ou pour inculquer à ses adeptes les principes de la plus haute philosophie. Tout consiste ici à savoir bien poser les questions et à se mettre au niveau de ceux que l'on veut instruire.

M. Ahern, cependant, se déclare contre l'opportunité de faire raisonner l'enfant. Il prétend que chez l'enfant l'instruction doit être *mécanique*, et que la première chose que l'on doit cultiver chez lui, c'est la *mémoire*, le jugement n'existant pas encore.

Cette question, sur motion de M. Cassegrain, secondé par M. Tétrault, est renvoyée à la prochaine conférence, pour y être de nouveau offerte à la discussion.

M. Tétrault donne ensuite une *Lecture sur la MONNAIE*. Il partage son travail en trois parties, et parle :

- 1o. De l'usage de la monnaie et de sa valeur ;
- 2o. De la valeur relative des différents métaux servant de monnaie et de la fabrication des monnaies métalliques ;
- 3o. Des monnaies de papier.

Chacune de ces divisions est traitée avec beaucoup de développements, et les nombreuses citations que M. Tétrault emprunte à Montesquieu, J. B. Say, Adam Smith, Garnier et autres économistes, accusent chez lui une étude approfondie du sujet qu'il a choisi et de sérieuses recherches. Ajoutons qu'il ne s'est pas contenté de citer les opinions des écrivains que nous venons de mentionner, mais que de plus il les a discutées, commentées, développées, et en a tiré des conclusions d'économie sociale tout à fait pratiques et d'un ordre supérieur.

Proposé par M. Cassegrain, secondé par M. Boudrias : "1o. Qu'un vote de condoléance, exprimant la part du vif et profond regret de l'Association, soit offert à l'hon. P. J. O. Chauveau, ex-ministre de l'instruction publique, ainsi qu'aux membres de sa famille, à l'occasion du malheur qui vient de les frapper dans leurs affections les plus chères, la perte de Madame Chauveau ;

"2o. Qu'une copie de cette résolution soit transmise à M. Chauveau et à toute sa famille."

Unanimentement adopté.

Proposé par M. Cassegrain, secondé par M. Tétrault : "Que des remerciements soient votés à M. l'abbé Provancher, pour la sympathie qu'il a toujours témoignée aux instituteurs, et pour les remarquables articles sur l'éducation qu'il a récemment publiés dans le *Naturaliste Canadien*."

Unanimentement adopté.

Proposé par M. Cassegrain, secondé par M. U. E. Archambault :

"Que des remerciements soient votés à MM. les inspecteurs d'écoles dont les districts d'inspection se trouvent dans les limites de la circonscription de l'école normale

Jacques-Cartier, pour l'empressement qu'ils ont apporté à donner toutes les informations que leur a demandées l'Association."

Unanimentement adopté.

Proposé par M. Demers, secondé par M. Dorais :

"Que des remerciements soient votés aux officiers sortant de charge, pour l'habileté avec laquelle ils se sont acquittés de leurs fonctions respectives."

Unanimentement adopté.

M. Demers donne avis de motion qu'à la prochaine conférence il proposera qu'à l'avenir l'Association ait ses séances le *dernier samedi* des mois de janvier, mai et août.

La question suivante sera discutée à la prochaine séance :

"Serait-il important d'enseigner l'économie sociale dans nos écoles ? A quel degré d'instruction l'élève pourrait-il commencer cette étude ?"

Et la séance s'ajourne au dernier vendredi du mois d'août prochain, à 10h. de l'avant-midi.

J. O. CASSEGRAIN,
Secrétaire.

Cinquante-septième conférence de l'association des instituteurs de la circonscription de l'école normale Jacque-Cartier, tenue le 27 août, 1875.

Présidence de M. A. C. LACROIX.

PRÉSENTS : MM. les inspecteurs d'école Valade et Caron, M. l'abbé Bélanger, MM. W. McKay, vice-président ; P. Demers, H. O'Donoghue, H. O. Doré, J. Mauffette, H. C. Dozois, M. Emard, A. Allaire, P. Vaillancourt, R. Martineau, N. Desjardins, P. E. Poupard, L. Kérouack, H. Tétrault, J. Cosson, A. Grant, J. Charland, P. L. O'Donoghue et A. Goyette.

La séance est ouverte à 10h. de l'avant-midi.

Lecture et adoption du compte-rendu de la dernière conférence.

M. l'inspecteur Valade fait une lecture ayant pour titre : *Dignité de l'enfant, Mission de l'instituteur.*

M. le président soumet ensuite à la discussion la question suivante :

"Quels moyens doit employer l'instituteur pour habituer ses élèves à raisonner ce qu'ils apprennent et ce qu'ils font ?"

M. l'inspecteur Caron dit quelques mots sur la lecture raisonnée ; mais il est d'avis de n'habituer les enfants à raisonner qu'à l'âge de 11 ou 12 ans.

M. Valade diffère de sentiment, et veut que l'on habitue les enfants à rendre compte des matières qui leur sont enseignées dès l'âge de 5 ou 6 ans.

M. Mauffette dit qu'aux Etats-Unis, les parents habituent leurs enfants à raisonner leurs lectures par les questions qu'ils leur font.

M. Demers donne quelques moyens pour faire raisonner l'enfant. 1o. Faire rendre compte à l'enfant de la lecture qu'il vient de faire. 2o. Ne pas passer un chapitre sans qu'il soit bien compris. 3o. Ne pas trop s'occuper du par cœur, mais voir si les enfants comprennent ce qu'ils récitent. 4o. Commencer à habituer les enfants à raisonner par des leçons de choses.

M. Allaire dit qu'en entendant les réponses données par les plus instruits, les ignorants sont stimulés et cherchent à les imiter. Il demande comment faire raisonner un enfant de 5 ou 6 ans ; il croit que la tâche est bien difficile surtout dans une classe nombreuse quand ces enfants ne savent pas leurs lettres.

M. Demers répond que le meilleur moyen est de faire comparer les lettres à des objets que ces enfants ont déjà vus.

M. Lacroix résume les débats et conseille d'employer la *méthode catéchétique*. Il dit que chaque instituteur doit s'ingénier à trouver les moyens d'interroger les

enfants d'une manière qui leur soit profitable. Il croit que l'enfant n'est jamais trop jeune pour raisonner, surtout si l'on a soin d'établir des points de ressemblance avec les lettres et les choses qu'il peuvent voir. Faire rendre compte aux enfants de ce qu'ils apprennent en leur faisant des questions.

Cette discussion est suivie d'une lecture sur le *Dévouement* par M. Dozois.

M. Demers suggère la question de changer le jour de la conférence, et de remettre celle du mois d'août à une autre époque.

M. Lacroix désire que l'on attende le mois de janvier pour prendre une décision à ce sujet, pour la raison que le séance du mois d'août est trop peu nombreuse.

A 2 h. M. Demers propose que la question "l'Economie sociale" qui devait être traitée dans cette conférence soit remise à la prochaine séance, vu le peu de membres présents.

M. Lacroix dit que cette question est d'une haute importance, et qu'il serait à souhaiter que "l'Economie sociale" fut enseignée dans nos écoles, à cause du bienfait qui en résulterait plus tard pour l'avenir des enfants dans la société. En conséquence il est décidé que cette question est renvoyée à la prochaine conférence.

Et la séance est levée.

Jos. COSSON,
Secrétaire *pro tempore*.

Bulletin bibliographique.

ŒUVRES COMPLÈTES DE L'ABBÉ H. R. CASGRAIN. EDITION POPULAIRE ; trois volumes in 8o 114, 97 et 123 pages à deux colonnes. Québec, C. Darveau, 1875.

Le premier volume contient l'histoire de la mère *Marie de l'Incarnation*, première supérieure des Ursulines de la Nouvelle France, précédée d'une esquisse sur l'histoire religieuse des premiers temps de cette colonie. Dans le second, on trouve les *Biographies* que M. Casgrain a déjà publiées séparément. Enfin, le troisième volume renferme *Les légendes Canadiennes*, et, en outre, plusieurs pièces de poésie inédites, récits de voyages et études littéraires.

Nous n'avons pas à nous prononcer sur le mérite de ces divers écrits que le public lettré a déjà si bien appréciés ; Mais M. Casgrain a d'autres titres encore à la faveur du public. Non seulement il a travaillé lui-même avec un zèle infatigable à la fondation de notre littérature nationale ; mais il a voulu encore, missionnaire là comme ailleurs, chercher des ouvriers et les enrôler dans ce bataillon modeste mais travailleur, que la postérité vengera, nous l'espérons, de toutes les amertumes et du mépris dont on l'accable aujourd'hui. Personne, nous ne craignons pas de le dire, n'a plus fait, n'a même fait autant que l'abbé Casgrain, pour promouvoir les lettres canadiennes, en attirant, en aidant, en soutenant la jeunesse littéraire, et surtout en s'interposant entre elle et ce Cerbère des portes du succès : l'éditeur. Plus d'un, parmi ceux qui tiennent aujourd'hui une plume, doit à M. Casgrain d'avoir pu franchir sans encombre l'époque si difficile des débuts.

Voilà à quel titre, en dehors de leur incontestable mérite littéraire, se recommandant les œuvres de l'abbé Casgrain, lesquelles, nous en sommes certains d'avance, auront bientôt place au foyer de toutes les familles.

Toute personne qui expédiera à l'éditeur, M. Darveau, par la poste, dans une lettre affranchie, la somme d'une piastre et cinquante cents (\$1.50) recevra les trois volumes franco et par la même voie.

—THIRD ANNUAL REPORT ON THE PUBLIC SCHOOLS OF THE PROVINCE OF BRITISH COLUMBIA, for the year ending July 31st 1874. By the superintendent of Education, with appendices. 60 pages in 8o, Victoria, 1874.

Nous extrayons de ce rapport l'article suivant, relatif au traitement des instituteurs. Il contraste douloureusement avec l'état de choses que l'on voit ici.

"A dater du 1er août 1874, le traitement de tout instituteur jugé compétent et employé par le département de l'éducation, sera de \$50 par mois la où le chiffre des élèves présents est de 10 à 20 ; de \$60 par mois là où ce chiffre est de 20 à 30 ; de \$70, la où il est de 30 à 40, et de \$80, la où il est de 40 à 50. Dès que le chiffre de présence dépasse 50, l'instituteur peut exiger un assistant.

—ACADÉMIE COMMERCIALE CATHOLIQUE DE MONTRÉAL, *Année académique 1874-75*. 75 pages in 8, Montréal, Eusébe Senécal, 1875. Ce volume contient les noms des professeurs et des élèves de l'établissement, le *palmarès* de 1875 et un prospectus.

—INDUSTRIAL DRAWING FOR BEGINNERS; FREE HAND; 168 pages in 12, orné de 250 gravures. Boston, J. R. Osgood et cie, 1874.

Nous recommandons avec plaisir ce petit cours de dessin qui peut rendre de grands services à ceux qui se destinent aux arts et aux professions où le dessin linéaire est nécessaire. Cette branche est malheureusement trop négligée dans nos maisons d'éducation, et nous voudrions la voir un peu plus en honneur. L'ouvrage que nous avons sous les yeux serait un excellent guide pour le professeur comme pour l'élève.

—ACCIDENTS, EMERGENCIES AND POISONS et CARE OF THE SICK. Tels sont les titres respectifs de deux intéressants petits volumes publiés par la compagnie d'Assurance mutuelle de New-York, et distribués gratuitement à ses assurés. Ces deux livres devraient se trouver dans toutes les familles.

—THE MCGILL UNIVERSITY CALENDAR AND EXAMINATION PAPERS, 1875-76. Corrected to June 1875. 1 vol in 8o, 123-187 pages; Lovell, Montréal, 1875.

—UNE LEÇON D'AGRICULTURE; CAUSERIES AGRICOLES par Edourd A. Barnard, 123 pages in-12, orné de 120 gravures; Montréal 1875. Ce petit volume contient les *Causeries agricoles*, que l'auteur a été chargé de faire dans les diverses paroisses de la province. Le département de l'instruction publique en a acheté un grand nombre d'exemplaires pour distribuer dans les écoles. C'est assez dire le mérite de l'ouvrage.

—NATIONAL SCHOOL SINGER, for day school and juvenile singing classes, containing song lessons, school songs, and a great variety of occasional songs by the best authors. 127 pages demi in-8o, New-York 1875.

Nous applaudissons toujours à tout effort que l'on fait pour introduire le chant dans nos écoles. Avec le chant ou grave dans l'esprit des enfants une foule d'excellentes choses qu'il serait difficile de leur faire retenir par d'autres moyens. La musique, d'ailleurs, la musique vocale surtout, adoucit les mœurs et forme un des auxiliaires les plus puissants de la religion et de la civilisation. Le petit recueil que nous avons sous les yeux est bien fait sous tous les points de vue, et nous le recommandons bien volontiers pour nos écoles. Le petit cours de chant contenu dans les premières onze pages, est présenté d'une manière tout-à-fait neuve et ne manquera pas de fixer de suite l'attention de l'élève.

Le prix n'est que de 35 cents. Sur réception de cette somme, MM. A. S. Barnes et cie., 111 et 113, rue William, New-York, se charge d'expédier l'ouvrage franco par la malle suivante.

Revue mensuelle.

Nous avons encore la pénible tâche d'entretenir nos lecteurs de nouvelles inondations qui ont fait un grand nombre de victimes. La France qui avait pourtant subi sa large part de malheur a été éprouvée une seconde fois. L'inondation s'est produite à la fois dans le Languedoc, le Limousin et la Basse-Auvergne.

En Irlande, une partie de la ville Cork a été submergée, et l'inondation s'est étendue sur presque toute la vallée du Lee. Les mêmes accidents se sont fait sentir sur plusieurs points de l'Irlande et de l'Ecosse.

Au Texas, une ville de 3000 âmes, Indianola, a été submergée et plusieurs autres villages des environs ont été détruits. Le chiffre des morts s'élève à plus de cinq cents, et un grand nombre de familles se trouvent sans pain et sans asile.

Nous abandonnons ce triste sujet pour en aborder un autre qui n'est guère plus gai. Il est fortement question, dans les cercles politiques bien informés, d'une guerre entre l'Angleterre et la Chine. Le fait est que les relations entre ces deux pays n'ont jamais été bien amicales; la Chine n'a toujours cédé que devant la raison du plus fort, et chaque fois qu'un traité de paix a été signé, c'est que Sa Majesté chinoise avait littéralement l'épée dans les reins; aussi, à la première occasion a-t-elle toujours tenté de retirer une signature qu'elle considérait, avec une apparence de droit sans aucun doute, comme extorquée.

La première difficulté surgit en 1839, lorsque les Chinois prohibèrent le commerce de l'opium et en saisirent d'immenses quantités appartenant aux Anglais. Ceux-ci appelèrent immédiatement leur flotte et réclamèrent une indemnité. Il ne fallut pas longtemps aux Chinois pour s'apercevoir qu'ils n'étaient pas de force à lutter. Ils payèrent et signèrent à peu près tout ce qu'on voulut (1842). En 1856, à la suite d'insultes faites au pavillon anglais, le feu prit encore au poudres et la guerre fut déclarée. C'était après la campagne de Crimée. Les hostilités durèrent assez longtemps, et la France prit fait et cause pour l'Angleterre. Canton fut occupé et bombardé, et l'empereur, acculé jusque dans ses derniers retranchements, signa un nouveau traité qui accordait encore plus d'avantages aux européens. De fait, le traité était tellement défavorable aux Chinois que, à un moment donné, ils refusèrent d'en exécuter certaines clauses. Ce fut alors que les Anglais et les Français réunis recommencèrent les hostilités et, dans l'automne de 1860, entrèrent en vainqueurs dans Pékin même. L'empereur fut obligé de souscrire aux plus dures conditions, et depuis il a constamment cherché l'occasion de se débarrasser de ce joug oppresseur.

Peut-être vient-il de la trouver. Un ingénieur anglais, M. Margary ouvrait une route de l'Inde anglaise à travers les frontières occidentales de la Chine entre la province ou plutôt le petit royaume de Birmah, et Yun-nan. Les Chinois ont été blessés de cette violation de territoire, et s'en sont pris à M. Margary qui a été massacré sur-le-champ. Cet outrage appelait une réparation immédiate que l'Angleterre a exigée. Les Chinois paraissent peu disposés à s'humilier, et c'est sur cette question, — simple en apparence mais grosse de conséquences sérieuses quand il s'agit de peuples qui ont des haines réciproques, — que les négociations sont engagées. On craint beaucoup qu'elles ne se terminent par un conflit; et les améliorations que la Chine a faites dans son armement ne permettraient probablement pas à ses ennemis de triompher aussi facilement que d'habitude.

En France, on vient de découvrir, paraît-il, une immense conspiration soudoyée par les radicaux. Jusqu'à présent, les détails nous manquent, mais nous espérons que cette ligue sera étouffée avant d'avoir pu exercer ses ravages et assouvir ses féroces et sanguinaires instincts. La France a tant fait depuis 1870, pour se relever de ses pertes, et dire qu'il suffirait d'une seule journée à cette horde sauvage pour tout remettre à feu et à sang.

On vient d'inaugurer à Paris, le système des *tramuys*, et la foule enthousiaste encombre les nouveaux omnibus à rails qui ont été mis sur la voie du Louvre à Vincennes. Cela peut paraître étonnant pour nous, Américains, qui voyageons en *chairs urbains* depuis plus de vingt ans; mais il faut avouer que la France n'a pas toujours été la première à adopter les découvertes ou les améliorations de la science moderne.

Pendant ce temps, on célébrait le 27 septembre, le cinquantième anniversaire de l'ouverture du premier chemin de fer en Angleterre. Ce chemin de fer avait été construit entre Darlington et Stockton, et la première locomotive a fait ce trajet le 27 septembre 1825, avec un convoi de 34 charrs, à raison de 26 milles à l'heure. Le *Times* du 2 octobre 1825 contient un tout petit entre-filet à ce sujet. On peut juger du peu d'intérêt que provoquait alors une entreprise de ce genre, par le fait qu'aucun journal européen n'a reproduit cet entre-filet. La chose, aujourd'hui, ne se passerait pas de cette manière.

Ce n'est pas la première fois que nous parlons des grèves, et, malheureusement, il y a peu d'espoir que ce soit la dernière. Nous avons aujourd'hui à nous occuper de Fall River, Mass. A cette époque où tant d'honnêtes pères de famille cherchent de l'ouvrage à n'importe quel prix, les ouvriers de cette colonie canadienne qui s'appelle Fall River, ne veulent pas travailler au-dessous du prix fixé par l'association. Invités par leurs patrons à reprendre le travail, ils ont fièrement refusé, et après avoir tenu une grande assemblée où les orateurs n'ont pas manqué de décréter la mort du capital, ils ont envoyé une députation au maire pour demander du pain, et ils ont en même temps télégraphié au gouverneur de l'Etat qui si on ne leur donnait pas ce pain, ils le prendraient par la force. Voilà qui serait du dernier plaisant si ce n'était déjà du dernier pitoyable? En attendant la réponse, les grévistes se sont organisés et ont fait, par les rues, des parades menaçantes.

Malheureusement pour eux, le gouverneur, au lieu d'expédier le pain exigé avec tant de savoir-vivre, a dépêché quelques compagnies de soldats, ce qui a eu pour effet de refroidir un peu l'enthousiasme et de faire rentrer les appétits dans les limites de la légalité.

Finalement après s'être fait éclabousser et avoir perdu leur travail de trois semaines, les grands hommes ont été bien contents de rentrer penauds à l'atelier par la porte même qui avait été témoin de leur fièvre et menaçante sortie.

Personne plus que nous n'a à cœur l'amélioration du sort des classes ouvrières et une augmentation raisonnable dans le chiffre de la rétribution. Mais nous voulons que les choses se fassent honnêtement et légalement, et qu'on abandonne, à la fin, ce système d'intimidation qui va quelquefois jusqu'aux violences et à l'assassinat.

Il nous arrive de Labrador de tristes nouvelles. La pêche a manqué complètement et l'on s'attend pour l'hiver prochain, à la plus grande détresse. La pêche est la seule ressource des pauvres habitants disséminés sur cette immense plage glacée, et les secours ne peuvent leur venir que du dehors. Nous espérons que ces secours seront prompts et abondants.

En terminant cette revue, nous regrettons d'avoir à annoncer la mort de M. George Edward Clerk, rédacteur-propriétaire du *True Witness*. M. Clerk souffrait depuis longtemps déjà de la maladie qui l'a conduit au tombeau, mais on n'avait pas lieu de croire que sa fin fût si prochaine.

Il était fils du très-honorable Sir George Clerk, d'Edimbourg, Ecosse, et s'était fait, dans la presse canadienne une réputation méritée.

M. Clerk est mort à Montréal le 23 septembre.